

Printemps-Été 2019

n°5

ÉTRETAT

Magazine

**L'illustrateur Jean Kerhor
exposé au musée du Patrimoine**

École

**Fermeture programmée
d'une classe maternelle**

Tourisme

**Naissance de l'Office
Le Havre-Étretat Normandie Tourisme**





Jean-Bernard Chaix, maire honoraire

Barbecue chez les aînés

Réunion des riverains de la falaise d'amont

Ascension-Fête de la Mer

Carnaval

Sainte Barbe des pompiers

Foot d'elles

Inauguration de la demie-coque réalisée par Patrimier pour le musée du patrimoine

Inauguration de l'exposition Kerhor

Inauguration de la cabane de la Réserve communale de sécurité civile

Jeanne Hervaleet fête ses 105 ans

Animation à la RPA

Vide-greniers aux tennis

Étretat Magazine - Été 2019 - 2

Réunion des Amis d'Arsène Lupin

Photos équipe municipale

ÉDITO



Catherine MILLET
Maire

Notre pays a connu ces derniers mois un mouvement de protestation sans précédent. Étretat a soutenu l'organisation d'une réunion-débat et a mis à la disposition des Étretatais un cahier de doléances, peu d'habitants y ont participé. Pour ma part, je voudrais réaffirmer mon soutien aux forces de l'ordre et de sécurité qui ont été parfois montrées du doigt mais qui assurent tout au long de l'année notre protection au quotidien.

Comme chaque année, les festivités passées, les prévisions budgétaires sont le souci premier de l'équipe en place. Le budget 2019, sera cette année encore responsable, maîtrisé et au service des Étretatais. Après deux années passées, l'équipe municipale peut s'enorgueillir d'avoir tenu ses promesses. Nos quatre priorités : Plus de proximité, plus de services, plus de protection, plus de transparence ont guidé les actions mises en place.

Un seul regret cependant, concerne le programme de logements. Son retard met en péril notre école dès septembre 2020 où une classe fermera en maternelle. Celle-ci entraînera irrémédiablement deux années plus tard une autre fermeture en élémentaire. C'est catastrophique pour notre petite commune qui risque à terme de perdre ses services publics à l'année. Quelle autre solution, que celle de créer des logements pour faire venir ou maintenir des familles à Étretat ? Je me bats et me battrai encore pour l'avenir d'Étretat !

Oui, on ne s'engage pas en tant que maire par envie d'honneur ou de prestige, on le fait par passion et la mission est d'autant plus difficile que les demandes sont nombreuses et que nous nous trouvons souvent impuissants à pouvoir résoudre les problèmes de chacun. Ce qui m'a toujours guidé c'est l'intérêt général. Et puis, il y a le rôle tenu à l'extérieur de sa commune, il est essentiel car c'est celui qui fait progresser et permet les avancées structurantes, celles qui permettront à la commune de se développer, et d'évoluer favorablement, dans le sens du progrès.

Notre école portera désormais le nom de « Rose Duchemin », une femme de pêcheur, Étretataise du milieu du 19^{ème} siècle qui a eu une vie misérable, d'une incroyable dureté et qui a cependant bénéficié d'une réelle solidarité de la communauté. Cette femme, c'est notre histoire, c'est notre authenticité d'étretatais, rappelons-nous,

Soyons solidaires !
C. Millet

Étretat Magazine n°5 - Journal semestriel
Mairie - Place Maurice-Guillard - 76790 Étretat

Directrice de publication : Catherine Millet
Conception graphique : Philippe Deneufve

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Philippe-Emmanuel Adès, Philippe Deneufve, Pierre-Antoine Dumarquez, Odile Fréval, Laurent Hondo, Catherine Millet, Magali Thuillier

Médailles élus : photos Ville d'Étretat
Diffusion dans les boîtes aux lettres et à la mairie
Tirage : 1200 exemplaires

Étretat Magazine n'est pas responsable des photos et des illustrations qui lui sont adressées

SOMMAIRE

- 2 La vie d'Étretat en images
- 3 Éditorial de Catherine Millet, maire
- 4 Communauté urbaine
 - Le Havre Seine Métropole, territoire d'avenir
- 5 Tourisme
 - Le nouvel office Le Havre Étretat Normandie Tourisme
- 6 Sécurité
 - Restructuration de la police municipale
 - Bientôt une participation citoyenne
- 7 Budget
- 8-9 Hygiène et santé
 - Le point sur les Aidants familiaux
 - Thérapie familiale avec Xavier Trinquesse
 - Le frelon asiatique, espèce invasive
- 10 Vie commune
 - Fermeture programmée d'une classe maternelle
 - Diagnostic en marchant : ensemble analysons le quartier
- 11-12 Bilan de l'équipe municipale
- 13-14
- 15 Mobilité
 - Préserver l'esprit des lieux
 - Mobi'fil, service de transport pour les personnes handicapées
 - Restauration du sentier du littoral
- 16 Loisirs et culture
 - Jean-Marie Grosse, nouveau directeur du casino Joa
 - Les conseils lecture de Dany
 - Nouveau label pour la communauté urbaine
 - Dates des séances CinéSeine
- 17 Commerces de proximité
- 18 Services techniques municipaux
- 19 Environnement
 - Les galets sous surveillance
- 20 Maison des Associations
- 21 Rencontre
 - Paul Devarieux au sommet de la vague
- 22 Patrimoine
 - Kerhor au musée du patrimoine
- 23 Sport
 - Le golf s'ouvre aux jeunes
- 24 Page pratique

Photographie de couverture
Étretat Paddle Beach 2018



Catherine MILLET
Maire

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, un territoire d'avenir

Construire la métropole du quotidien Le Havre Seine Métropole, de nouveaux services au bénéfice de l'ensemble des habitants.

Plus forts, ensemble !

54 communes se sont unies pour créer ensemble "Le Havre Seine Métropole".

Née le 1^{er} janvier 2019, cette communauté urbaine est le fruit d'une alliance de trois Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : la Communauté d'Agglomération Havraise (CODAH), la Communauté de communes Caux Estuaire et la Communauté de communes du canton de Criquepot-l'Esneval.

Constitué à l'échelle de la Pointe de Caux, ce territoire, qui cultive une identité à la fois maritime, fluviale et terrestre, forme un bassin de vie de près de 275 000 habitants. Ensemble, les élus du territoire ont créé une métropole d'avenir qui joue dans la cour des grands et qui préparera demain. Ensemble, les élus du territoire entendent faire de cette communauté urbaine un outil du quotidien, proche des communes et des habitants. Le Havre Seine Métropole sera "la métropole des communes et la métropole des habitants".

Avec les communes

Le Havre Seine Métropole est au service des communes. La collectivité appuiera leurs projets structurants. Les communes travailleront ensemble au sein de cet espace de confiance et les maires participeront à toutes les décisions.

Premiers relais des habitants, les 54 maires seront associés à la gouvernance de la métropole. Gouvernance qui comptera 130 élus et un exécutif rassemblant 15 vice-présidents et des conseillers communautaires délégués.

Pour les habitants

Le Havre Seine Métropole est une opportunité pour l'ensemble des habitants des 54 communes qui disposeront d'une offre de services renforcée, plus cohérente et davantage structurée.

Afin d'améliorer les services rendus, la communauté urbaine poursuit 4 priorités :

1. Agir pour la santé

- Accompagner le vieillissement de la population : déplacements, accès aux soins, services publics.

- Développer la démographie médicale.
- Renforcer les politiques de prévention et de dépistage : mieux former, informer, prévenir.

2. La qualité de vie partout et pour tous !

- Développer les événements culturels créateurs de lien social et l'éducation artistique.
- Développer le sport de haut niveau et les actions d'éducation sportive.
- Soutenir le tissu associatif.

- Anticiper les besoins en logement, accompagner la rénovation de l'habitat et promouvoir l'habitat durable.

3. Développer les mobilités

- Améliorer les conditions de déplacement au sein du nouvel espace : élargissement de l'offre de transport en commun et de transport à la demande, desserte de la zone industrielle-portuaire.
- Développer les connexions avec l'extérieur du territoire.

4. Construire un territoire durable

- Développer l'accès au numérique.
- Développer les produits locaux pour promouvoir une alimentation saine.
- Optimiser le ramassage et le traitement des déchets.
- Sécuriser la distribution et la qualité de l'eau
- Préserver le foncier agricole.

Préparer l'avenir

Le Havre Seine Métropole est un territoire taillé pour relever les nouveaux défis.

Accompagner les mutations du territoire

- Un territoire fier de son port et de son industrie qui soutient les transformations de son économie pour la rendre plus compétitive.
- Un territoire qui tire parti de son capital agricole en conjuguant ouverture aux marchés mondiaux et développement des circuits courts.

- Un territoire qui développe un cœur métropolitain porteur de services pour l'ensemble des habitants.

- Un territoire qui tire profit du potentiel offert par les énergies renouvelables pour accompagner la transition énergétique.

- Un territoire qui anticipe les risques, lutte contre les inondations et les risques majeurs pour s'adapter au changement climatique.

Fabriquer l'attractivité de demain

Les 3 principaux leviers :

Un campus

- Le Havre Seine Métropole, un campus d'enseignement supérieur en mouvement
- Attirer les talents et les compétences
- Une place

- Le Havre Seine Métropole, une place économique de référence
- Attirer les entreprises et créer plus d'emplois
- Une destination

- Le Havre Seine Métropole, une destination touristique incontournable
- Attirer les flux et générer davantage de retombées économiques

- À l'échelle du territoire, plusieurs projets de la Communauté Urbaine s'inscrivent dans cette perspective :
- Campus Le Havre Normandie - La Cité Numérique
- Le Havre Smart Port City - Extension du Parc Eco-Normandie
- Labellisation Pays d'art et d'histoire
- Opération Grand Site des Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre

Démarches en ligne : <https://www.lehavreseinemetropole.fr/demarches-portal>



Catherine MILLET
Vice-présidente de l'Office Le Havre-Étretat-Normandie-Tourisme

Promotion Tourisme Naissance de l'Office de Tourisme Le Havre-Étretat Normandie Tourisme

En annonçant le transfert de la compétence « Promotion du tourisme » à la Communauté Urbaine le 1^{er} janvier dernier, le conseil municipal a pris acte de la naissance d'un office de tourisme intercommunal issu de la fusion des offices du Havre et d'Étretat. La nouvelle structure a été baptisée Office de tourisme Le Havre-Étretat.

Rencontre avec Benoît Remy, son directeur.

Entretien Philippe Deneufve

« C'est l'évolution politique du territoire qui a conduit à la fusion des offices de tourisme du Havre et d'Étretat, explique Benoît Remy. Cela dit, des collaborations techniques existaient déjà entre les deux structures. Ainsi, lorsque les élus ont décidé leur rapprochement, en fixant le mode de fonctionnement et les objectifs à atteindre, les choses sont allées très vite. » De poursuivre :

« Dans cette opération, la priorité a tout d'abord été de prendre en compte l'aspect humain. L'objectif premier a donc été d'intégrer les agents qui travaillaient dans la petite structure étretataise à la rigueur d'une grande entreprise avec un système hiérarchisé et répondant à des règles de management et d'organisation précises. Je note que si j'ai découvert à Étretat une équipe inquiète, mais motivée, les choses se sont mises en place, au final, en trois mois. »

Fiches de poste redéfinies

« Ce qui a changé pour les membres de l'équipe de la station balnéaire concerne essentiellement les activités. Auparavant, elles étaient multi-activités et ont désormais des tâches plus spécifiques. Cette diminution de la variété des travaux à effectuer permet de réduire l'éparpillement. Désormais, chaque personne occupe la fonction de conseillère en séjour à laquelle se greffe une tâche annexe. À cela s'ajoute la possibilité plus importante que par le passé de pouvoir suivre des formations grâce à des financements plus importants. » Benoît Remy rappelle, au passage, que si le budget de l'ancien office de tourisme (OT) d'Étretat avoisinait les 300 000 euros, celui de l'office de tourisme Le Havre-Étretat est, lui, de 3 700 000 euros. Ce qui permet de soutenir à grande échelle, également, des manifestations comme, cette année, le festival Hello Birds.

Un accueil repensé

« Au niveau de l'infrastructure étretataise, poursuit le directeur de l'office de tourisme Le Havre-Étretat, nous réfléchissons à un réaménagement de l'accueil pour la saison prochaine. Mais déjà, nous avons supprimé la boutique qui prenait de l'espace et ne faisait guère de chiffre d'affaire. Un nouvel écran a été installé pour permettre la diffusion d'informations aux touristes, un coin « Famille+ » a été agencé, une carte stylisée géante permet, elle, la visualisation de tout notre secteur de compétence, et une signalétique a vu le jour sur la façade du bâtiment ainsi que la signalisation de l'office. Grâce à tous ces efforts, l'antenne d'Étretat a reçu le label Qualité Tourisme. »



Photo Philippe Deneufve

Les nouvelles missions de Magali Thuillier

À la tête de l'Office de Tourisme d'Étretat durant 29 ans, Magali Thuillier est devenue Coordinatrice territoriale au sein de l'Office de Tourisme Le Havre-Étretat Normandie Tourisme. L'une de ses principales missions est la gestion des partenariats de la nouvelle structure et l'animation de ce réseau de plus de 400 prestataires.

Elle a en charge la mise en place du label Famille plus, label octroyé au territoire et aux prestataires qui proposent une offre touristique adaptée aux familles.

Elle est également la référente « touristique » pour les 6 communes engagées dans l'opération Grand site « falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre » et suivra les dossiers avec la mise en place des projets permanents.

Elle accompagne également, durant cette année transitoire, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans la gestion de la plateforme de collecte de la taxe de séjour pour les ex-territoires de la communes de Criquepot-l'Esneval et Caux Estuaire.

Enfin, elle a la responsabilité de dossiers ponctuels relatifs au développement d'actions liées au tourisme rural et balnéaire, concernant les 54 communes de la Communauté Urbaine.



Photo Philippe Deneufve

Les POTINS du perrey

La Municipalité tarde à mettre en œuvre des mesures d'incitation fiscale visant à la réhabilitation des logements non occupés en centre-ville.

FAUX

La mise en œuvre de ce type de mesures n'est pas de la compétence communale. Il s'agit de l'un des nombreux points actuellement à l'étude dans le cadre de Plan Local de l'Habitat conduit la Communauté Urbaine du Havre Seine Métropole pour son territoire.

Le développement de parkings de desserrement en entrée de ville tarde.

FAUX

Ce développement ne peut se faire en un claquement de doigts. Pour des raisons de cohérence, il n'intéresse pas seulement le territoire communal mais aussi celui des communes mitoyennes d'Étretat, et, plus largement, des communes de l'Opération Grand Site. Il est intégré à l'étude sur les mobilités, actuellement en phase de finalisation, menée par l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre (AURH). Parfaitement conforme à la programmation établie, cette étude particulièrement complexe sera livrée à l'automne 2019.

L'office de tourisme communal a été bradé à la Communauté Urbaine.

FAUX

En conformité avec la loi NOTRE (Nouvelle Organisation du Territoire de la République), la compétence "promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" rendue obligatoire pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale en lieu et place des communes membres, a été transférée au 1^{er} janvier 2019 à la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole. L'Office de Tourisme communautaire, "Le Havre-Étretat" a donc naturellement intégré l'ancien office de tourisme communal ce qui a permis outre de mutualiser les moyens, d'en décupler les possibilités d'action, le budget annuel de l'Office de Tourisme Le Havre-Étretat Normandie Tourisme étant de 3,7 millions d'euros contre 300 000 € pour l'ancien Office de Tourisme communal.

La police municipale se restructure

La police municipale vient de subir une restructuration nécessaire, en lien avec les nouveaux besoins de la vie et des rythmes de la commune. Symbole de ce changement : l'arrivée du brigadier-chef principal, Audrey Queva à la tête d'une équipe de cinq agents.

Avec le flocage A.S.V.P. pour Agent de Surveillance de la Voie Publique, dans le dos, les membres de la police municipale sont facilement reconnaissables. Ils croisent dans les rues de la ville, encadrent les enfants autour de l'école, gèrent les parkings payants. Entre autres, « parce que leurs missions sont diverses et multiples », souligne Audrey Queva. « Le respect de la sécurité sur la ville doit tenir compte de l'aspect humain, avec bienveillance, mais aussi avec fermeté si nécessaire. Notamment lorsqu'après rappel au règlement, des personnes persistent dans l'incivilité. », poursuit-elle.



Photo Philippe Deneufve

Évolution nécessaire

« Depuis la perte du garde-champêtre et de l'héritage des années soixante dix, la police municipale souffrait de problèmes d'organisation en matière de plages horaires et de son système hiérarchique, pose Laurent Hondo, adjoint au maire. Face à l'augmentation de la fréquentation de la station nous avons été amenés à nous poser des questions et à remettre à plat l'organisation de notre police municipale. Après avoir observé ce que faisaient d'autres communes au profil similaire de celui d'Étretat, nous avons estimé qu'un effectif de cinq personnes serait raisonnable. »

En prenant ses fonctions le 1^{er} avril dernier, Audrey Queva reconnaît être arrivée au sein d'une équipe dynamique, pleine de bonne volonté. « J'ai tout de suite demandé à Marc Gauthier, qui possède une grande connaissance de la commune, de devenir adjoint au chef de poste, se réjouit-elle. Ses missions gravitent autour de l'ilotage, c'est-à-dire les patrouilles pédestres, dans le centre ville et sur le perrey. Il officiera sur les événements, la capture des chiens errants, la gestion du marché, le transport à la personne entre la résidence des

personnes âgées et le foyer des Anciens. » Poursuivant la présentation des membres de son équipe, Audrey Queva explique que « Pascal Chrétien assurera, lui, l'ilotage, une présence sur le parking des cars, zone Grand-Val, la sécurité autour des écoles et le transport à la personne. Emmanuel Hacher aura à charge l'ilotage extérieur à la zone centre, la surveillance des parkings Fréfosse, et Valaine ainsi que du parc des Roches. Danièle Le Guern, quant à elle, sera missionnée, du 1^{er} avril à fin septembre, sur l'ilotage extérieur, le parking des cars, le transport à la personne et le parc des Roches avec une action technique autour de la pataugeoire, notamment le respect des normes d'hygiène. Hors la saison estivale, elle rejoindra les services techniques pour s'occuper des espaces verts, de la rénovation des jeux et l'entretien du parc. »

En collaboration avec la Gendarmerie

« La police municipale dépend... de la municipalité, mais doit travailler en lien étroit avec la Gendarmerie », explique Laurent Hondo. « Si nous sommes avant tout, en effet, les yeux et les oreilles de nos élus, nous travaillons en complémentarité

avec la Gendarmerie, renchérit le brigadier-chef principal. Nous faisons remonter l'information à travers nos contrôles et nos actions de prévention. Nous exerçons ensemble le pouvoir de police que ce soit autour des exactions en matière environnementale ou d'urbanisme. Nous avons pour mission de faire respecter les arrêtés édictés sur la commune et faire preuve de la plus grande vigilance en période d'affluence touristique. » « Bien vivre est l'affaire de tous, poursuit Laurent Hondo. C'est pourquoi il est important de ne pas se garer devant

une porte de garage, par exemple, ou de bien respecter la règlement des zones bleues. » Il est aussi important de respecter les personnes en uniforme qui, au fond, ne sont là que pour appliquer des règles d'organisation et de savoir-vivre.

Audrey Queva, Brigadier-chef principal

D'abord en Poste à Béthune, puis à Grenoble en brigade de nuit, Audrey Queva est arrivée en Normandie, il y a deux ans, pour prendre des fonctions en brigade de jour, cette fois, à Sotteville-lès-Rouen. Après un court passage à Montivilliers, elle a saisi l'opportunité de venir créer un service structuré de police municipale à Étretat.

Passionnée de chiens et d'équitation, le brigadier-chef principal se réjouit d'occuper pour la première fois un poste en bord de mer. Cela, même si son intérêt pour la nature l'a déjà conduit à être éco-garde à cheval à Gravelines, le long de la plage.

Bientôt une "Participation citoyenne" à Étretat

La municipalité d'Étretat a entamé avec la Gendarmerie et la sous-préfecture une démarche visant à mettre en place le dispositif de « participation citoyenne ».

Les principaux objectifs de la démarche : établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ; accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ; renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Son principe, sur la base du volontariat, vise à désigner des référents de quartier dans le but de renforcer les solidarités de voisinage. Instaurée pour la première fois en 2006, cette « participation citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Initialement mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la Gendarmerie nationale, la « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre. Elle n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie.

Étape par étape

« Plusieurs étapes sont nécessaires avant la mise en place de la « participation citoyenne » dans une commune, explique l'adjoint Patrice Pasquet, correspondant sécurité auprès de la Gendarmerie nationale. Tout d'abord, un protocole est signé entre la sous-préfecture, la gendarmerie et la mairie. Charge à cette dernière, dans un deuxième temps, d'informer la population de sa recherche de référents sécurité qui seront invités à la mairie pour une réunion de présentation de la démarche. Enfin, pour finir, un document est signé entre les différentes parties. »

« Cette « participation citoyenne » complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune, précise Olivier Pequery, autre référent sécurité de la Gendarmerie, qui



Photo Philippe Deneufve

rappelle, au passage, l'existence des opérations Tranquillité vacances, Tranquillité seniors et le développement de la vidéo protection. Le référent, dont l'anonymat est garanti par le protocole, pourra accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation. Cela en relevant, par exemple, la présence inhabituel d'un fourgon devant une résidence où les habitants sont en vacances, l'insistance de soit disant vendeurs ne s'adressant qu'aux personnes âgées... »

Bon sens et confiance

« Une démarche qui repose sur l'observation, le bon sens et la confiance, souligne l'adjoint Pasquet. À noter que les référents seront ensuite invités à une réunion trimestrielle afin de dresser un bilan et d'ajuster la sensibilisation en fonction des informations de la gendarmerie. » Et Olivier Pequery d'insister que cette démarche qui a vocation à protéger la commune est strictement encadrée, contrairement à la démarche « voisins vigilants » qui est une organisation de quartier avec ses risques de dérapage. »



Laurent HONDO

2^{ème} adjoint - Finances-Travaux

Une bonne maîtrise des comptes de la commune

Mot du Maire

Les résultats du budget 2018 confirment les engagements pris par la municipalité. Les comptes de la commune sont maîtrisés et présentent un excédent, hors camping, de 726 475 € au 31 décembre 2018. Cela en maintenant un programme ambitieux d'investissement avec :

- L'acquisition du cabinet médical
- L'ouverture de la maison des associations
- Pour les écoles maternelle et élémentaire : achats de tablettes, bureaux et abri vélo, mise aux normes électriques des bâtiments, aménagement du préau maternelle.
- Le début de l'installation de la vidéo protection (2018/2019)
- La mise aux normes du bâtiment de la salle Boissaye (2018/2019)
- La poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments publics...

Nous resterons vigilants pour l'année 2019. Les évolutions engagées au 1^{er} janvier 2019, par la reprise des compétences, promotion du tourisme, voirie, PLU... par la nouvelle communauté urbaine du Havre Seine métropole auront un impact important aussi bien sur les investissements et sur notre gestion de la commune, mais aussi sur la vie des Étretatais au quotidien.

L'année 2019 verra la poursuite des investissements avec les projets de :

- Rénovation intérieure de la salle Boissaye
- Réalisation d'un schéma incendie et la création d'un première réserve incendie (indispensable pour permettre de futures constructions)
- Rénovation de nos installations sportives (foot, skate park, tennis, maison des jeunes)
- Poursuite de l'installation de la vidéo protection

Malgré les baisses des dotations et l'augmentation des coûts des fournitures et prestations externes, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter le taux des taxes locales.

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux loyers, aux impôts locaux, à la taxe de séjour, aux

dotations versées par l'Etat, aux recettes des horodateurs, au prélèvement sur les jeux du casino, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement prévues pour 2019 s'élèvent à 3 231 872 €.

	2016	2017	2018	2019
Impôts locaux	607 127€	609 760€	551 837€ (à partir de 2018, les taxes professionnelles sont perçues par la Communauté de Communes de Criquetot-l'Ésneval)	Prévisions 2019 : 363 630 € (à compter du 1 ^{er} janvier 2019, en raison de la création de la Communauté Urbaine "Le Havre Seine Métropole", une partie de la taxe d'habitation est perçue par la CU. Cette somme devrait par ailleurs être compensée par la CU)
Dotations versées par l'État	374 412€	338 801€	284 993€	285 993€
Recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population	102 284€	159 329€	277 864€	Prévisions 2019 : 198 300€
La recette « horodateurs »	744 556€	798 726€	928 007€	

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations

et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement prévues pour 2019 sont de 2 883 093 € permettant de dégager 348 779 € d'autofinancement pour nos investissements.

Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	116 023 €	Virement de la section de fonctionnement	348 779 €
Remboursement d'emprunts	73 300 €	FCTVA (remboursement de la TVA)	40 000 €
Travaux de bâtiments		Affectation du résultat Fonds de concours de la CU	374 753 €
- Ecoles	62 200 €	Autres recettes	100 000 €
- Salles municipales	252 900 €		
- Mairie	26 600 €		
- Eglise	41 500 €		
- Autres bâtiments	70 300 €		
- Immeubles de rapport	22 000 €		
Travaux de voirie	15 200 €		
- véhicule espaces verts			
- Autres	10 000 €		
Autres travaux	16 930 €		
- Electrification	87 300€		
- Plage, falaises			
Autres dépenses		subventions	86 300 €
- Vidéoprotection	100 200 €		
- Réserve incendie	50 000 €		
- Horodateurs	97 700 €		
- Véhicule police mun.	20 000 €		
- Divers sécurité	39 700 €		
- Divers	55 000 €		
		Emprunt	183 000 €
		Produits (écritures d'ordre entre section)	24 021 €

Fiscalité

La création de la Communauté Urbaine "Le Havre Seine Métropole" au 1^{er} janvier 2019, dont la Ville d'Étretat est membre, a généré des modifications en matière de fiscalité, une partie de la Taxe d'Habitation est perçue par la CU (qui la compense à la commune).

Afin de ne pas augmenter les impôts locaux, le Conseil Municipal a décidé de voter les taux suivants pour la part communale :

- Taxe d'habitation : 4,74 % (pour 11% en 2018)
- Taxe foncière sur le bâti : 9 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 20,70 %

La cotisation foncière des entreprises n'est plus perçue par la commune depuis 2018.

Budget Commune - État de la dette

Montant emprunté	Objet	Année	Taux	Durée	Dates remboursement	Annuité 2019	Amort.	Intérêts
150 000	Cabinet médical	2018	1,05	10 ans	2018 à 2028	16 875	15 335,82	1 539,86
180 000	Garage «Capron»	2013	2,94	10 ans	2014 à 2024	20 841	18 068,29	2 772,79
569 000	Rue Monge + Electrif.	2016	1,83	20 ans	2016 à 2036	34 038	24 898,44	9 139,12
75 000	Electrif. rue Notre-Dame	2017	0,31	5 ans	2018 à 2022	15 139	14 953,50	186,29
Total des annuités en cours						86 894	73 256,05	16 875,68



Le point sur les Aidants familiaux

L'Aidant familial ou l'Aidant naturel d'une personne âgée dispose désormais d'un réel statut juridique. Explications.

L'âge venant, le souhait de notre société est de se maintenir au domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions de vie. Nous sommes tous égaux face aux menaces que la vie elle-même fait peser sur notre autonomie et notre qualité de vie. Or force est de constater une transition démographique majeure : l'espérance de vie s'est allongée... au risque d'une vie plus longue en situation de dépendance.

On estime qu'il y aura en France 10 millions de personnes de plus de 75 ans d'ici 2040, et 1 million de personnes dépendantes en 2020. Aujourd'hui, neuf seniors sur dix de plus de 75 ans vivent encore chez eux à cet âge, quelle que soit la nature de leur logement (domicile privé ou Résidence autonomie). Dans notre cité, 18% des personnes ont plus de 75ans et 38% plus de 60 ans. Les collectivités et les associations sont là pour leur garantir que le maintien à domicile choisi par eux se déroulera dans les meilleures conditions de confort, de sécurité et d'accompagnement social ou familial.

L'enjeu du vieillissement

Les politiques publiques ont intégré l'enjeu du vieillissement depuis les années 1990, et en 2002 est créée l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) pour accompagner le maintien au domicile.

En effet, du jour au lendemain un proche déclare une maladie, une dépendance, ou se trouve fragilisé par l'âge, et l'on se retrouve Aidant sans le savoir, situation dont les implications dépassent bien souvent les obligations familiales inscrites dans les articles du Code civil (articles 203 à 211) et connues de tous. La prise de conscience de l'entrée dans l'état d'aidant et de ses conséquences n'est souvent que progressive - quand elle n'est pas ignorée - tant ce rôle fait partie de notre quotidien, de notre culture familiale et du devoir d'humanité, alors que ses implications sont généralement mal perçues

Quoi faire ?

Souvent démuni, on ne sait alors où se renseigner pour trouver soutien matériel, financier et humain. Chacun peut être confronté à ces situations aléatoires de la vie qui vont bouleverser l'organisation du quotidien et les projets de vie.

Pour 70% des personnes, la mission d'Aidant Familial (A.F.) s'impose comme une évidence, et seuls 20% des Français



âgé fragilisé, en perte d'autonomie, ou qui présente des problèmes de santé. L'état et le gouvernement ont aujourd'hui pris la mesure du besoin d'assistance des aidants. Grâce à la pression de la société civile en faveur d'une reconnaissance des missions sociales des aidants familiaux, les pouvoirs publics leur ont progressivement ouvert des droits (Loi du 28 décembre 2015 pour « L'adaptation de la société à l'âge »).

Connaissance du territoire

ont une idée de ce qu'est un Aidant familial alors qu'il est maintenant défini par le code de l'Action sociale et des Familles. Les A.F. représentent une part grandissante de la population estimée à 11 MILLIONS d'Aidants (les chiffres de la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques -DRESS- ne tiennent pas compte des enfants et des adolescents), soit près de 1/6^e de la population française. À côté des professionnels du domaine sanitaire et social, l'Aidant est devenu une Personne Ressource du point de vue de la société et de l'État.

Les personnes aidées se répartissent de façon à peu près égale entre : personnes âgées de plus de 60 ans fragilisées ou en perte d'indépendance, personnes porteuses d'un handicap ou d'une maladie chronique invalidante, et dépendance. Assistance à la vie quotidienne (ménage, cuisine, toilette, habillage, nursing...), présence et soutien moral, démarches administratives, courses, promenades, déplacements : ce sont là quelques-unes des multiples tâches que l'A.F. est amené à organiser à côté de sa vie personnelle et professionnelle.

Maintien à domicile

La raison d'être de la fonction d'Aidant c'est le maintien au domicile de l'Aidé. Le devoir d'aide et de secours à la personne vulnérable dépasse la stricte obligation morale et les principes du droit. 17% des aidants vivent en permanence au domicile de l'aidé ; 33% sont seuls à s'occuper de l'aidé ; 70% des aidants ne reçoivent aucune aide d'un professionnel, la plupart du temps parce qu'ils n'ont pas su à quelle porte frapper. Seuls 2% ont suivi une formation pour assurer leur rôle d'aidant au risque d'un épuisement.

La reconnaissance des Aidants est un enjeu majeur pour notre société car leur rôle est essentiel pour l'assistance à un proche

La connaissance de ce qu'un territoire peut offrir d'aides concrètes et accessibles peut permettre d'alléger le quotidien des aidants. Face aux risques liés à la maladie et à l'âge, il est utile de rappeler qu'une organisation solidement structurée existe sur le territoire de la Communauté Urbaine ou sur Fécamp avec un portail unique pour les situations qui concernent les personnes de plus de 60 ans : les Centres Locaux d'Information et de Coopération (CLIC), services sociaux spécialement compétents pour informer sur les allocations versées par les Caisses de retraites et les moyens matériels et humains indispensables au maintien d'une qualité de vie optimisée au domicile. Mais aussi pour accompagner, assister les aidants et évaluer tous les besoins individuels, ou pour l'aménagement de l'habitat. Pour trouver les professionnels qui pourront intervenir auprès d'un proche qui requiert des compétences particulières afin de concilier la fonction d'Aidant et les autres domaines de la vie personnelle (famille, métier, couple, loisirs, relations, vie syndicale ou citoyenne...).

Enfin des cercles de parole animés par des professionnels du monde sanitaire et social (Fécamp, Le Havre) contribuent au partage d'expérience entre des aidants souvent isolés face à leur quotidien.

CLIC du Pays des Hautes-Falaises
13 quai Bérigny
76 400 Fécamp

Tél : 02 35 27 18 18
reseauclic@acomad.asso...fr

Thérapie familiale

Xavier Trinquesse ouvre un cabinet à Étretat

Comment appréhender ses problèmes à l'école ou dans son travail ? Comment gérer psychologiquement un décès, un déchirement familial après un héritage ? Comment évoquer une dépendance à l'alcool, une confrontation à la violence ? Comment tenter de résoudre des problèmes de couple ? Comment parler de ses questionnements psychosexuels ? Depuis le début de l'année, Xavier Trinquesse, thérapeute familiale et de couple, accueille les familles, les couples, les enfants et même les personnes individuelles dans son cabinet pour aider chacun à trouver justement des réponses à ses problèmes. Formé au CECCOF, Centre de thérapie familiale et de formation à l'intervention systémique de Paris, également éducateur spécialisé auprès d'enfants déficients intellectuels, Xavier Trinquesse dit, en plus, cultiver un goût certain pour la psychanalyse qui éclaire sa pratique.

À l'écoute des personnes

« Dans une famille, un couple, à l'école, au travail, un « jeu relationnel » se met naturellement en place, pose le thérapeute. Dans un équilibre harmonieux chacun y trouve sa place. Toutefois, de façon insidieuse, sans volonté ni des uns ni des autres, des dérives peuvent conduire à ce qu'un enfant sombre, par exemple, dans une phobie scolaire, qu'un employé s'estime harcelé, qu'un individu se sente à l'écart de sa cellule familiale. Mon rôle est alors d'accueillir ces personnes et de créer avec elles un contexte suffisamment rassurant pour entamer une discussion pour, dans un premier temps, poser le problème avant, dans un second temps, de tenter de lui trouver une issue. »

D'emblée, Xavier Trinquesse souligne qu'il n'est pas là pour juger. « Mon rôle est d'aider les personnes à réfléchir sur leur situation en essayant de mettre en marche des mécanismes à travers des questions, évidemment dans un contexte bienveillant et confidentiel. » Pour accompagner ses patients, Xavier Trinquesse fonde son approche sur la thérapie systémique. « Elle consiste à porter une vision globale sur les interactions de groupes et les caractéristiques du système dans lequel elles vivent », explique-t-il.

Xavier Trinquesse : 06 99 16 91 20
11 rue Monge – Étretat
11 rue Georges-Braque – Le Havre

Les talents étretatais s'exposent

Une exposition sera organisée pour les talents artistiques exclusivement étretatais les 24 et 25 août à l'Espace-Cramoysan.

Les artistes amateurs, qu'ils soient peintres, dessinateurs, sculpteurs, maquettistes ou autres sont cordialement invités à se faire connaître pour présenter leurs travaux à l'occasion de cet événement.

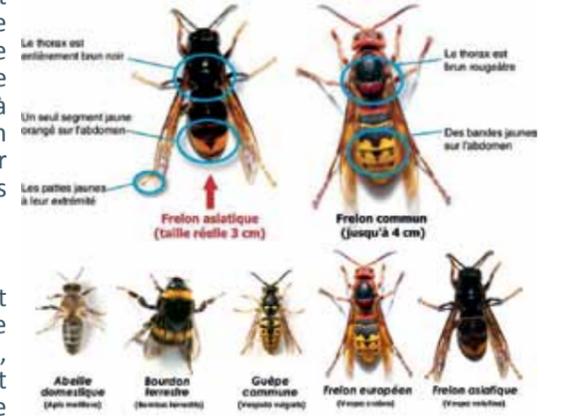
Pour tous renseignements :
Tél. 07 86 40 27 55
Courriel : andree.baillard76@gmail.com

Le Frelon asiatique : une espèce invasive

Le Frelon asiatique se développe fortement sur le territoire et impacte l'apiculture et la biodiversité. Le plan de lutte collective dans l'Eure, vise à diminuer la pression du frelon asiatique sur la biodiversité et les ruchers.

Le Frelon asiatique se développe fortement sur le territoire et impacte l'apiculture et la biodiversité. Le plan de lutte collective dans l'Eure, vise à diminuer la pression du frelon asiatique sur la biodiversité et les ruchers.

Identification du Frelon asiatique
Le Frelon asiatique est plus foncé et contrairement au Frelon européen, l'extrémité de ses pattes sont jaunes.



Impact sur l'homme

Le Frelon asiatique est classé danger sanitaire de seconde catégorie, du fait de son impact sur l'abeille domestique et la production de miel. Sa piqûre représente un risque élevé pour les personnes allergiques ou pour les personnes intervenant dans l'entretien d'espaces verts car les attaques peuvent être massives. C'est pourquoi, il faut être vigilant lorsque le nid est à hauteur d'homme ou proche d'une habitation. Avant d'entreprendre des travaux de toiture ou de taille, observer l'environnement pour repérer des mouvements d'insectes.

Reconnaissance des nids et cycle de développement

Entre février et avril, la reine fonde sa colonie, en fabricant un nid primaire dans un endroit abrité (ruchette, cabane, trou de mur, bord de toiture, roncier...) puis la colonie peut se délocaliser vers un nid secondaire construit à un emplacement plus dégagé et plus élevé lorsque le site primaire devient trop étroit. Le nombre maximum de frelons adultes dans le nid est atteint en octobre - novembre pour ensuite diminuer avec le départ des futures reines fécondées pour leur lieu d'hivernage. L'ensemble de la colonie meure l'hiver venu. Un nid vide n'est jamais recolonisé mais peut persister pendant plusieurs mois. Ils sont particulièrement visibles à l'automne une fois les feuilles tombées.

Que faire face à la présence d'un nid de Frelon asiatique ?

En cas de détection d'un nid, n'intervenez pas seul et contactez la plateforme départementale au : 02 77 64 57 76

Ce numéro, celui de la plateforme du Groupement de Défense Sanitaire de la Seine-Maritime, vous conseillera et vous orientera vers une entreprise agréée pour permettre une destruction efficace du nid. Il garantit l'intervention d'une entreprise labellisée et utilisant des produits et méthodes de destructions agréés.

En passant par cette plateforme centrale, le Département de l'Eure participera à hauteur de 30% (dans la limite de 100€) à la destruction du nid de frelons asiatiques.

Certaines communes ou collectivités prennent à leur charge une partie ou la totalité du coût de la destruction restant. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Attention ! Une destruction sauvage du nid (tir au fusil, utilisation d'une lance à eau...) engendre un risque très élevé d'attaque massive, favorise la dispersion des reines qui recréeront d'autres nids et n'engage aucune participation financière de la part du Département.

Le piégeage est déconseillé car il présente un risque important pour les populations d'insectes locales.

Pour plus d'information sur cette lutte collective, visitez le site internet : www.frelonasiatique27.fr



Sabrina MOIREAU
Affaires scolaires, jeunesse et sports

Fermeture programmée d'une classe maternelle

L'inspecteur de l'Éducation Nationale a annoncé officiellement à Valérie Vignolet, directrice de l'école maternelle, qu'une classe sera fermée à la rentrée de septembre 2020 si les effectifs restent ceux des prévisions actuelles. Une classe fermée en maternelle entraîne une autre en élémentaire à l'échéance de deux années. Pourtant, le programme de logements établi dès 2014 pourrait répondre à la demande des familles désirant s'installer dans notre village.



Photo Philippe Deneuvre

Où en sommes-nous de ce projet ?

Le projet global, SEMINOR prévoit d'abord la construction du programme les Tennis 2 (23 logements ainsi des locaux professionnels de santé), à l'issue de cette réalisation, la résidence les Tennis (15 logements) serait également réhabilitée (réhabilitation thermique) ainsi que l'acquisition amélioration des logements situés chemin Damilaville (8 logements). Dans un second temps (programmation 2020), SEMINOR prévoirait une réhabilitation également de la résidence Hauville et de la villa Molière incluant une médiathèque.

La réalisation de l'ensemble est bien sûr conditionnée à l'obtention des autorisations nécessaires requises.

D'ores et déjà, nous avons reçu le soutien dans ce projet du Président de la communauté urbaine « Le Havre Seine Métropole » déplorant le frein causé par une association locale de propriétaires.

Recours en cours

Plusieurs recours ont été déposés par l'Apade, 3 sur le PLU et 2 sur le permis de construire. La mairie a gagné sur les 3 premiers, l'association a donc fait appel de la décision. Les deux autres recours n'ont pas été traités.

C'est un coût non négligeable pour la ville qui doit mandater un avocat

Plusieurs positionnements ont été étudiés considérant les avantages et les inconvénients : le parking du Grand Val, la moitié du terrain de football, et sur les deux courts de tennis actuellement utilisés face au foyer des jeunes /club house. Aucune de ces implantations n'a pu être retenue, compte tenu des enjeux locaux

- perte du stationnement voitures à un endroit stratégique face aux écoles et complexe sportif, et plus de possibilités de recevoir les cars
- Fonctionnement des clubs de football et tennis fortement impacté, ces deux clubs se sont d'ailleurs manifestés à l'annonce de ces éventualités.

Projet vital

Faute d'alternative, le projet initial a été modifié tenant compte des volontés de l'Apade, l'entrée du tennis a été élargie afin de conserver la vue sur les coteaux.

Ce projet est également vital pour le regroupement des professions médicales et para médicales, des locaux y sont prévus avec stationnement dédié. Nous avons besoin de jeunes médecins pour pérenniser la présence médicale à Etretat dans des conditions qu'ils ne négocieront pas.

Nous avons déjà perdu beaucoup de temps, il y a urgence, les services publics de notre village sont en danger!

pour chacun des recours. A la demande de l'Apade, de multiples rencontres entre la municipalité, l'association et Seminor ont été organisées afin de retravailler sur des implantations différentes autre que les deux courts de tennis que du lieu pour trouver un consensus. N'étant toutefois pas contre le projet, l'argument principal porte sur la perte de « la ceinture verte ».

Étude approfondie

Le diagnostic en marchant : ensemble, analysons le quartier

Catherine Millet, maire, accompagnée de plusieurs membres du Conseil Municipal, va, depuis quelques mois à la rencontre des habitants sur le terrain, à l'occasion d'une nouvelle démarche de proximité : le "diagnostic en marchant".

D'inspiration anglo-saxonne, le « diagnostic en marchant » propose une méthode d'observation participative sous forme d'une balade sur un territoire, pendant laquelle habitants, élus et professionnels visitent ensemble le quartier afin d'élaborer un diagnostic commun. Ils relèvent ses atouts, ses faiblesses, ses problèmes, enjeux et/ou besoins et les discutent : il s'agit de mettre en relief les points faibles et les points forts du quartier parcouru et d'élaborer des propositions d'amélioration.

Objectifs

Les objectifs de cette démarche sont de recueillir des informations sur le terrain, de confronter les points de vue sur le territoire et de construire une vision commune de celui-ci.

Ce que l'on observe généralement :

- La propreté des espaces, leur entretien, leur gestion (qui fait quoi?)
- Les mobilités, circulations et les stationnements
- Les déchets, les encombrants
- Les travaux
- L'éclairage public, le mobilier urbain
- L'appropriation des nouveaux espaces et équipements,
- La tranquillité et la sécurité, la vie du quartier

Dans le diagnostic en marchant, le processus participatif est aussi important que les résultats obtenus. Il permet l'enrichissement des points

de vue, des discussions informelles entre acteurs différents, la mise en marche d'une dynamique participative.

Les riverains des rues des Ecoles, Isabay, du Colonel Raynal ou de l'Abbé Cochet ont apprécié cette rencontre de terrain en exposant aux élus présents leurs remarques sur les problèmes rencontrés au quotidien : vitesse excessive des voitures, collecte des ordures ménagères, état des voiries ou encore enfouissement des réseaux électriques...

Un suivi assuré

Des solutions sont proposées et partagées et leur mise en œuvre entamée dans les meilleurs délais en fonction de l'importance des sollicitations et de la complexité des problèmes soulevés. Un compte-rendu écrit est systématiquement transmis aux riverains des rues concernées. Des variantes pourront être testées dans les



Photo Philippe Deneuvre

prochains mois :

- Le diagnostic en roulant : chacun des participants vient avec un accessoire qui roule (poussette, fauteuil, trottinette, chariot de course, valise à roulette...)
- Le diagnostic en silence : les participants se contentent d'écouter les bruits du quartier et de la ville
- Le diagnostic « fanfare » : les participants convient toutes les personnes qu'ils rencontrent lors de leur sortie.

Bilan Perspectives



Catherine MILLET
Maire

C'est avec enthousiasme que j'ai assumé l'engagement pris depuis décembre 2016. Une mission m'a été confié et il est important pour moi de rendre des comptes car avec le temps on oublie ce qui est fait.

Seule, rien n'aurait été possible, ce bilan est celui d'une équipe constituée de la majorité, une équipe soudée et toujours au travail n'excluant pas pour autant les débats.

Si je me risquais à des explications rapides, je dirais que l'ensemble de ce bilan plaide en notre faveur, mais que c'est aussi le respect d'une promesse, celle d'une gestion rigoureuse de la commune permettant de stabiliser les impôts. Certaines actions se sont opérées dans la continuité de l'équipe précédente à laquelle nous appartenions, d'autres ont été initiées émanant d'une volonté partagée de répondre soit à des questions de sécurité soit de proximité, soit de services aux habitants

Je laisse à chacun la possibilité d'évaluer le travail réalisé en deux années et six mois de mandat suite aux engagements pris.

Être toujours disponibles et à votre écoute, car il n'y a pas de mandat sans proximité

- Une permanence a été mise en place le samedi matin
- La commission circulation /stationnement est devenue itinérante avec le diagnostic « en marchant » réalisé avec les riverains des rues identifiées

Maintenir et développer les services à la population

- Création de la maison des associations
- Permanences de l'assistante sociale (elles vont se renforcer dans les mois à venir
- Mise en place d'un cinéma itinérant CINE-SEINE

Pérenniser les services de santé

- Achat d'un local afin de mettre en place un cabinet médical pour favoriser la venue de professionnels de santé et maintenir l'installation des infirmières

Assurer la sécurité

- Installation d'un système de vidéo protection
- Amélioration du fonctionnement de la police municipale (un plan communal de sauvegarde et DICRIM a été réalisé, un plan sûreté a été validé en liaison avec la gendarmerie nationale et la Préfecture)
- Une policière municipale a été embauchée

Protéger l'environnement

- Mise en place d'un système de surveillance du trait de côte 24h/24 par webcam afin d'agir contre la disparition des galets
- Assurer un étroit partenariat avec le Département pour la programmation des travaux des différents ouvrages de la plage
- Renaturation de la falaise d'Amont en partenariat avec le conservatoire du littoral dans le cadre de l'Opération Grand Site impliquant le transfert du parking de la chapelle en lien avec le réaménagement du parking de la gare.

Agir pour nos enfants

- Mise en sécurité des abords des écoles dans le cadre de Vigipirate
- Assurer le renouvellement des matériels et équipements pédagogiques
- Créer un espace de jeux pour les 8/12 ans
- Favoriser les activités sportives estivales

Être présents et agir aux côtés de nos partenaires

- Construire des relations fortes avec le Département, la Région, et les communes proches pour résoudre les thématiques du tourisme, circulation, stationnement dans le cadre de l'Opération Grand Site.

Nous aurons dès le mois de septembre le résultat de l'étude du schéma des mobilités menées par l'AURH

- Étretat a obtenu un siège au sein du bureau communautaire de la communauté urbaine « Le Havre Seine Métropole » ainsi qu'une Vice-Présidence à l'office de tourisme « Le Havre Etretat Normandie Tourisme »

Notre culture et notre patrimoine

- Ouverture d'un musée du patrimoine étretatais
- Mettre en œuvre le projet de restauration de l'église ; les travaux de la chapelle feront suite au projet de renaturation du parking de la falaise d'Amont (Conservatoire du Littoral)
- Les travaux de structure sur la façade de la salle Boissaye ont été réalisés afin de lever l'avis défavorable émis par la commission de sécurité

2019 verra l'aboutissement d'autres projets comme la réhabilitation du camping, la création d'une station-service pour les camping-cars, des travaux aux écoles, au terrain de foot, au tennis, à la salle Boissaye, les travaux d'enfouissement des réseaux continueront, notre cimetière sera informatisé, etc...

THEMATIQUES	ACTIONS	AVANCEMENT
PLUS DE PROXIMITE 	Assurer une permanence en mairie le samedi matin	Fait
	Maintenir et développer les services à la population	Fait - Maison des Services (La Poste) - Maison des Associations - Permanence de l'assistante sociale - Aides à domicile - Mise en place du cinéma itinérant CINE-SEINE
	Instaurer un environnement favorable à la pérennité et au développement du commerce	En cours 2019 - Guide pratique des artisans et des commerçants
PLUS DE SERVICES 	Pérenniser des services de santé de proximité (médecin, infirmiers, kinésithérapeute, pharmacien)	Fait - Pérennisation de la présence médicale de proximité (médecins et infirmières)
	Favoriser l'installation de professionnels de santé	En cours - En liaison avec SEMINOR, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur immobilier et en fonction de l'avancement des contentieux et des actions juridiques en cours
PLUS DE PROTECTION 	Mettre en place un système de vidéoprotection	Fait
	Améliorer le fonctionnement de la police municipale	Fait - Plan Communal de Sauvegarde et DICRIM - Validation du Plan de Sécurité Fait en liaison avec les services de Gendarmerie Nationale - Embauche d'un chef de Police Municipale En cours 2019 - Transfert et aménagement d'un poste de Police Municipale rue Monge
	Agir de manière pérenne pour la protection du littoral et contre la disparition des galets	Fait - Mise en œuvre d'une campagne d'information via le collectif « Touché pas à les galets » - Mise en place d'un système de surveillance du trait de côte 24h/24 par webcam
	Mettre en place des supports efficaces pour une communication cohérente et pertinente	Fait - Mise en place d'un bulletin d'information des conseillers municipaux - Renforcement des relations avec la Presse locale, régionale et nationale
PLUS DE TRANSPARENCE 	Moderniser le site Internet de la Ville et l'utiliser comme un support de communication attractif.	En cours 2019
	Rénover le magazine municipal	Fait
	Re-dynamiser les commissions municipales et extra-municipales	Fait - Mise en place d'une commission de circulation itinérante (« diagnostic en marchant »)
	Créer des rencontres régulières avec les Etrétats	Fait - permanences du samedi matin - présence aux AG et aux manifestations d'associations

LES PRIORITES DU MANDAT



THEMATIQUES	ACTIONS	AVANCEMENT	
JEUNESSE 	Assurer le renouvellement des matériels et des équipements pédagogiques	Fait A l'école maternelle - Sécurisation des accès dans le cadre des mesures « VIGIPIRATE » - Achat de tablettes, de nouveaux bureaux... - Mise en place de nouveaux aménagements (sécurisation du rangement des vélos et des vestiaires, mise aux normes électriques) En cours 2019 - Remplacement du jeu de cours sur un sol sécurisé, grillage extérieur Fait A l'école élémentaire : - remplacement de tous les bureaux dans l'ensemble des classes - mise en place de portes de sécurité et d'un abri vélo	
		Poursuivre l'organisation et l'aménagement du temps périscolaire	Fait - Retour à la semaine de 4j 1/2 selon le choix des parents - Mise en place du mini-club les mercredis après-midi
		Dynamiser l'implication des jeunes dans la vie de la commune	En cours 2019
		Poursuivre l'aménagement du Parc des Roches	Projet abandonné - Mur d'escalade (sécurité et présence indispensable d'un animateur)
		Créer un espace de jeux pour les 8/12 ans	Fait - Pour les plus petits, les parents et les ados : jeux du Front de Mer sur le terrain de boules à l'emplacement du Club Mickey - Pour les 6/12 ans sur l'ancien espace « jeux » près du manège du perrey
		Terminer l'installation du Skate Park	En cours 2019 - En fonction des contraintes de stabilisation du terrain pour l'implantation des modules
PARTENARIATS ET INTERCOMMUNALITE P26 	Renouer le dialogue avec la Communauté de Communes en particulier dans la mise en œuvre de ses nouvelles compétences	Fait - Fusion de la ComCom de Criquetot avec la Communauté Urbaine du Havre - Seine - Métropole au 1/1/2019 - Fusion de l'Office de Tourisme d'Etrétat avec l'Office de Tourisme du Havre pour créer un nouvel Office de Tourisme Le Havre-Etrétat-Normandie	
	Améliorer la collecte des ordures ménagères et notamment la collecte sélective	Fait - Transfert de la compétence à la Communauté Urbaine à/c du 1/1/2019	
	Construire une relation forte avec le Département, la Région et les communes proches pour résoudre les thématiques tourisme, circulation, stationnement dans le cadre de l'Opération Grand Site	En cours 2019 - Opération Grand Site de France Falaises d'Etrétat : processus de labellisation attendu - Etude opérationnelle sur les mobilités attendue pour septembre 2019	



Photos: Pierré-Anthoine - Dumarques - C.U. Le Havre Seine Métropole



Pierre-Antoine DUMARQUEZ
1^{er} adjoint - Tourisme-Culture

Préserver l'esprit des lieux

Connu mondialement, notre territoire et ses paysages remarquables accueillent près d'un million de visiteurs par an. Depuis 2013, avec l'accord et le soutien de l'État et en compagnie de douze autres communes de la bande littorale, du Département de la Seine-Maritime, de la Communauté Urbaine du Havre Seine Métropole et de la Communauté d'agglomération de Fécamp Caux littoral, Etretat s'est engagée dans une démarche « Grand Site de France ».



La forte fréquentation du site a incité les acteurs du territoire à la recherche de solutions afin de concilier la découverte durable du territoire, la protection des paysages, la vie au quotidien des habitants et la gestion des flux de visiteurs. Et c'est bien dans cet objectif qu'un programme d'actions a été défini par les 16 collectivités engagées : ce programme est en instance de validation par l'État.

En parallèle, un « schéma des mobilités et des itinéraires doux » est en cours d'élaboration. Il aboutira en 2020 à certaines modifications des usages en améliorant les déplacements et le stationnement sur l'ensemble du territoire du « Grand Site » et spécifiquement à Etretat.

Dans ce cadre, et conformément aux prescriptions des services de l'Etat, le transfert du stationnement de la chapelle Notre-Dame de la Garde, sur la falaise d'Amont, vers le parking de la gare d'Etretat est désormais effectif. Ainsi libéré, le site de la falaise d'Amont, propriété du Conservatoire du littoral, fera très prochainement l'objet de travaux de renaturation et de restauration de la chapelle Notre-Dame-de-la-Garde. Ces travaux permettront aux milieux naturels originels de reprendre toute leur place en améliorant la qualité des paysages et l'expérience de leur découverte.

Il n'est donc plus possible de se garer en voiture sur la falaise d'Amont. Le site reste bien sûr accessible en mobilité douce, à pied, à vélo ou encore par le petit train routier.

Informations sur la démarche Grand Site de France
<https://www.seinemaritime.fr/ogsfalaisesetretat@seinemaritime.fr>
<http://www.grandsitedefrance.com/>

Service "mobilité" pour personnes handicapées



Le service de transport à la demande pour les personnes handicapées « MobiFil » est étendu aux 54 communes du territoire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Depuis le 3 juin 2019, MobiFil a étendu sa prestation aux personnes à autonomie réduite à mobilité réduite et/ou souffrant de handicap.

Afin de renforcer le service et assurer la desserte de l'ensemble des 54 communes, la communauté urbaine a mis un minibus et deux véhicules supplémentaires spécialement équipés pour le transport des personnes en fauteuil roulant à la disposition de LIA, le délégataire du service public de la mobilité.

« La mobilité est un enjeu majeur pour notre territoire, particulièrement en zone rurale. Dès la création de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, notre priorité a été d'étendre la desserte de MobiFil car c'est un facteur fort d'inclusion et d'égalité pour nos concitoyens en situation de handicap », annonce Jean-Baptiste GASTINNE, président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Plus d'infos sur : <https://www.lehavreseinemetropole.fr/article/mobifil>

THEMATIQUES	ACTIONS	AVANCEMENT	
QUALITE DE VIE 	NOTRE QUALITE DE VIE AU QUOTIDIEN	Poursuivre le fleurissement de la commune avec l'objectif de l'obtention du label « 3ème fleur »	En cours
		Renforcer les équipes de propreté urbaine notamment pendant les périodes d'affluence touristique	Fait
		Poursuivre l'enfouissement et l'effacement des réseaux aériens	Fait - Rue Notre-Dame et parking de la gare En cours 2019 - Avenue Damilville : programmation pluriannuelle en liaison avec le Syndicat Départemental d'Electrification et la Communauté Urbaine
CULTURE 	NOTRE CULTURE ET NOTRE PATRIMOINE	Privilegier et pérenniser le tissu associatif de notre village	Fait - Création de la Maison des Associations
		Renouveler le marché des producteurs de pays en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et dans le cadre du Pôle Métropolitain de l'Estuaire	Fait A voir pour 2019 compte tenu du changement de format (le Pôle Métropolitain ne prend plus en charge le marché des producteurs)
		Favoriser le développement du tourisme de mémoire	Fait - Ouverture du Musée du Patrimoine d'Etretat
		Poursuivre le projet de mise en place d'un cinéma de qualité dans le cadre de « Ciné-Seine »	Fait - 12 800 spectateurs en 2018 sur l'ensemble du dispositif CINE SEINE (pour un objectif initial de 11 000)
		Actualiser la muséographie du Clos Lupin et l'adapter à la demande des visiteurs	En cours 2019 - Programmation pluriannuelle
		Installer une webcam sur le front de mer	Fait - Trois webcams touristiques sont opérationnelles sur l'ensemble de la digue-promenade
		Mettre en œuvre le projet de restauration du clocher de l'église et les travaux d'étanchéité chapelle en recherchant des financements adaptés	Fait - Travaux d'urgence de couverture (15 000 €) En cours - Réhabilitation lourde - Programmation pluriannuelle (premiers rendus en février 2019) - Mise en place d'un financement participatif en 2019
MOBILITE 	SE DEPLACER PLUS FACILEMENT	Améliorer les liaisons Etretat – Bréauté/Beuzeville (gare SNCF)	En cours 2019 - en liaison avec la Région et la Communauté Urbaine : une coordination est indispensable.
		Aménager les arrêts de cars intercity	Fait
		Faciliter les transports collectifs vers Le Havre et Fécamp	En cours 2019 - En liaison avec la Région et la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole et la Communauté d'Agglomération de Fécamp
SPORT 	SPORT POUR TOUS	Mettre en place un partenariat avec les associations pour aider à la pratique du sport	Fait - Centre Nautique et Tennis-Club En cours 2019 - Consolidation du lien juridique entre la Commune et l'Association Sportive du Golf d'Etretat
		Plus de sports pour tous : des équipements sportifs plus et mieux utilisés	Fait - Club-house du Tennis En cours 2019 - travaux de réhabilitation du terrain de foot (20 000 €)
HABITAT 	DE MEILLEURES CONDITIONS DE LOGEMENT	Re-qualifier les logements vacants du centre-ville pour lutter contre sa désertification progressive	En cours - étude sur les logements indignes et insalubres en liaison avec la Communauté Urbaine et l'ANAH
		Favoriser la venue de jeunes couples avec enfants par la mise en œuvre d'un schéma-directeur immobilier partagé et cohérent	En cours - Difficultés redondantes générées par une opposition systématique aux projets municipaux par une association de propriétaires
PROJETS 	POURSUIVRE LES PROJETS	Requalifier la salle Boissaye en salle de spectacle et de cinéma	Fait - salle de cinéma (mise en place d'un écran « polichinelle ») En cours 2019 - Remplacement des sièges et de la moquette - Intervention technique de sécurité de la structure
		Réhabiliter le camping municipal	Fait - sanitaires annexes En cours 2019 - aire de service « camping-cars »
		Créer une aire de stationnement dédiée aux camping-cars	En cours 2019 - étude de faisabilité (cabinet Craquelin)
PROJETS NOUVEAUX 		Déménagement et restructuration : 1 – Aides ménagères → RPA Coty 2 – Police Municipale → Aides à domicile 3 – Bibliothèque Municipale → Police Municipale	En cours 2019 - Création d'un pôle « Aides à domicile » à la RPA Coty - Création d'un poste de Police Municipale rue Monge - Agrandissement de la Bibliothèque Municipale
		Orgues de l'église Notre-Dame	Fait - Nomination d'un conservateur de l'orgue Cavallé-Coll A réaliser 2019 - Opération de relevage de l'orgue Cavallé-Coll en liaison avec la DRAC
		Réhabilitation de la Falaise d'Amont	En cours 2019 En liaison avec le Conservatoire du Littoral et la Communauté Urbaine du Havre – Seine – Métropole, - Renaturation de l'aire de stationnement de la Falaise d'Amont - Réhabilitation de la chapelle N.D.-de-la-Garde
		Agrandissement du parking de la Gare	Fait En liaison avec la Communauté Urbaine du Havre – Seine – Métropole
		Informatisation de deux services	Fait - Mise en place d'un logiciel de gestion du cimetière - Mise en place d'un logiciel de gestion de la bibliothèque municipale
		Implantation d'un complexe de thalassothérapie	En cours 2019 - Réalisation de la 1ère phase de l'étude d'opportunité / faisabilité par la SHEMA

Préparer sa visite

En train :
- Il existe un billet unique permettant d'accéder à Etretat par une offre combinée au départ de Paris (train + car n°17) du 29 mars au 3 novembre 2019 sur le site <https://www.oui.sncf/> et <https://www.commentjyvais.fr/fr/>
- Il est possible d'arriver par la gare de Fécamp, d'emprunter la ligne de bus n°24 ou de louer des vélos à assistance électrique à Fécamp pour se déplacer : <http://coffeebike-normandie.com/> ou <http://www.fecamptourisme.com/>

En voiture, plusieurs stationnements aux entrées d'Etretat sont disponibles :
- Le parking de la Gare est d'ores et déjà accessible. Ce parking est payant.
- Les parkings de Fréfosse sur la RD940 pour les véhicules légers et les camping-cars. Ces stationnements sont payants.
- Le terrain de la Guézanne est accessible uniquement aux véhicules légers. Il se situe à l'entrée d'Etretat en arrivant par la RD39 (route de Criquetot-L'Esneval). Ce stationnement, ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre, est gratuit.

Pour le plus grand confort des visiteurs, l'accès au centre-ville d'Etretat à partir de ces stationnements se fait soit par le petit train soit à pied.

La gare de la commune des Loges : cette gare propose un train touristique et des cyclodraisines qui favorisent la visite au cœur du territoire et des paysages verdoyants.

Informations sur le site : <http://www.lafrancevedurail.fr/tepac/>

Préparer son voyage

Préparer son voyage et s'informer des offres à disposition est nécessaire pour profiter au mieux de sa visite. Toutes les informations sont disponibles auprès des Offices de tourisme :

Le Havre-Étretat Normandie Tourisme
Place Maurice Guillard, 76790 Etretat
Tél. : +33 (0)2 35 27 05 21
contact@lehavre-etretat-tourisme.com
Fécamp Tourisme +33 (0)2 35 28 51 01 - info@fecamptourisme.com

Restauration du sentier du littoral



Photos Diane Granier-Sehier

Le Département œuvre depuis 2010 pour la restauration du sentier du littoral le long de ses côtes. Il s'est fixé comme objectif de réhabiliter un chemin littoral, sécurisé, attractif, et pérenne du Tréport jusqu'au Havre, afin de répondre à une forte attente des collectivités du littoral et des associations de randonnée.

Ainsi, chaque année, le Département aménage et balise plusieurs kilomètres de cet itinéraire et leur offre de nouveaux panoramas sur la côte d'Albâtre. Après la restauration et le balisage du sentier, réalisé en 2018 entre Etretat et le phare d'Antifer, le Département s'est engagé, début 2019, dans la réaménagement du sentier sur la Falaise d'Amont à Etretat entre la Chapelle Notre Dame et le lieu-dit « fossé romain ».

Le cheminement y était interdit depuis plusieurs années en raison d'éboulements de la falaise. Après concertation avec les propriétaires concernés, dont le Conservatoire du littoral, et obtention d'autorisations de passage par le biais de conventions, le Département a réalisé les aménagements nécessaires pour sécuriser la pratique de la randonnée sur près de 2 km de cheminement : recul de clôtures et balisage du sentier en retrait du bord des falaises. Les anciens panneaux et aménagements ont également été enlevés, nettoyant ainsi le paysage de ces anciens mobiliers devenus obsolètes ou dangereux.

Cette restauration du sentier du littoral apporte, ainsi, la possibilité d'une randonnée agréable, sous réserve du respect des règles de sécurité, à savoir, rester sur le sentier et ne pas s'approcher du bord de falaise.

Les conseils lecture
de
Dany, la bibliothécaire



J'ai dû rêver trop fort de Michel Bussi
Il y a 20 ans, en 1999, Nathy, mariée, est tombée follement amoureuse d'un musicien. Mais le passé ressurgit en 2009 et les coïncidences se multiplient jusqu'au dénouement magistral.
Une histoire d'amour bouleversante !

Deux sœurs de David Foenninos
Ce livre porte un regard très juste sur la passion amoureuse et ses dérivés. Suite à un deuil sentimental, l'héroïne passe par toutes les étapes suivantes : l'abandon, la solitude et la reconstruction.

Les gratitudes de Delphine de Vigan
Un roman très juste sur la vieillesse, les liens familiaux et les liens du cœur.

Label Ville ou Pays d'art et d'histoire pour la communauté urbaine



Franck Riester, ministre de la Culture, sur proposition du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, décide d'attribuer le label Ville ou Pays d'art et d'histoire (VPAH) à cinq nouveaux territoires : la ville de Calais, les communautés de communes de Villefranche-Beaujolais-Saône et de Beaujolais-Pierres-Dorées, la ville de Bonifacio, la ville de Lunéville et la ville de Toulouse, et d'étendre le label à un territoire déjà labellisé : la communauté urbaine Le Havre Seine métropole.

L'attribution du label Ville ou Pays d'art et d'histoire s'inscrit dans l'action du ministère de la Culture en faveur de la sensibilisation de tous les publics à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. La valorisation du paysage et de l'architecture du XXe siècle fait également partie des priorités inscrites dans les conventions Villes et Pays d'art et d'histoire signées par les collectivités qui s'engagent ainsi dans une démarche globale de promotion de leur territoire auprès des habitants et des touristes, et de développement durable de celui-ci.

La ville du Havre a reçu le label Ville d'art et d'histoire en 2001 ce qui a permis aux habitants d'être en résilience après les destructions engendrées par la Seconde Guerre mondiale. L'extension du label Pays d'art et d'histoire à la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole permettra de valoriser la cohérence historique de ce territoire et son identité tout en permettant l'accès au patrimoine et à la culture à un public qui en est éloigné.



Cinéma Étretat
Salle Adolphe-Boissaye
Séances à 18h30 et à 20h45

- Sam 11 mai
- Mar 21 mai
- Sam 8 Juin
- Mar 18 Juin
- Mar 16 juillet
- Mar 23 juillet
- Sam 10 août
- Mar 27 août
- Sam 7 septembre
- Mar 17 septembre
- Sam 5 octobre
- Mar 15 octobre

Programme au Point Infos Tourisme

Casino
Jean-Marie Grosse, nouveau directeur

Au printemps dernier, le manchot Jean-Marie Grosse a pris les rênes du casino Joa. Un univers de jeux et de loisirs qu'il connaît bien puisqu'il y a gravi tous les échelons en trente ans de carrière. Après des débuts du côté du plat-Gousset de Granville, il pose aujourd'hui ses valises du côté du perrey d'Étretat.



Photo Philippe Deneufve

De l'hôtel 3 étoiles de ses parents, à Granville, le jeune Jean-Marie avait vue sur la mer, mais aussi sur le casino. L'arrivée des machines à sous, dans les années 90, est pour lui excitant au point qu'il décide d'aller pousser les portes du casino pour y trouver du travail. Toutefois, encore mineur, il ne peut exercer dans le temple du jeu et ronge alors, un temps, son frein en mettant en place les cabines de plage.

Bougeotte
Une fois en place, le jeune normand enchaîne les fonctions. Avouant avoir la bougeotte, il quitte la cité corsaire pour devenir croupier à Cabourg. Il poursuit sur sa lancée et devient caissier au casino Barrière de Ouistreham. S'il reste huit ans sur place, son envie de bouger se manifeste en interne où il termine au comité directeur. En 2007, il intègre le groupe Casino Joa en devenant directeur de jeux à Luxeuil-les-Bains, Haute-Saône, avant d'en devenir le directeur général un an plus tard. Pour expliquer sa progression bien qu'autodidacte, il confie : « j'essaye toujours de battre les ailes et je vois si ça décolle. »

L'appel de la mer
L'appel de la mer l'amène à prendre la direction du casino du Tréport avant de choisir de venir à Étretat. « Certes, avec ses 4 millions d'euros

par an, le volume d'affaire du casino d'Étretat n'a rien à voir avec les 12M€/an de l'établissement de Luxeuil, mais j'avais envie de me rapprocher de la Normandie où se trouve ma famille », explique-t-il.

Étretat
« À Étretat, poursuit-il, j'ai découvert un bel établissement situé en front de mer, entre les deux falaises. J'ai aussi été accueilli par un personnel qui travaille là depuis longtemps et qui a appris à vivre ensemble, un peu à la manière d'une famille. Je trouve cela plutôt agréable. »

Attractivité
« Après une période durant laquelle je vais faire connaissance avec les élus, les différents prestataires et les acteurs du secteur, nous allons, avec l'équipe marketing, mettre en place une stratégie pour tenter de capter plus de clientèle, pas seulement estivale, mais aussi locale, avance le nouveau directeur. Étretat est une belle destination et nous avons, au casino, trois pôles importants à valoriser : les jeux, les animations, le restaurant. Il faut que nous tirions profit du panorama unique qui s'offre à nous et de l'esprit Belle-Époque du lieu. » Le cadre est posé, faites vos jeux, Monsieur le directeur...



Ghislaine PITTE
4^{ème} adjointe - Vie quotidienne

Commerces

La vie des commerces dynamise la station balnéaire

Ouverture, reprise, restauration, les acteurs du commerce local ne manquent pas d'initiatives pour donner de la vie au village. Rencontre avec quelques-unes de ces personnes qui participent à la vie de la bourgade.

New Winsor-Café Brasserie d'Arsène



Photo Philippe Deneufve

Depuis vingt ans qu'il gère le New Winsor, Thierry Maison n'a cessé d'embellir son hôtel-restaurant de dix chambres. Restait cependant une dernière chose à entreprendre : la façade. Chose faite au printemps. "Non seulement la devanture a entièrement été renouvelée, mais également la réception, précise le gérant. J'en ai profité pour distinguer l'hôtel, d'un côté, et le Café brasserie d'Arsène, de l'autre."

Cette seconde entité est ouverte toute la journée, dès le petit-déjeuner, et propose une restauration "grignotage" comme des tapas, une carte de cafés et bientôt de thés. À cela s'ajoute, une salle de restauration traditionnelle qui offre à la clientèle la possibilité de manger des plats plus classiques, des moules-frites ou, encore, la spécialité de la maison : la tartiflette normande composée de pommes de terre, de lardons, crèmes, épices et fromages régionaux. Thierry Maison envisage, à présent, de repenser la maison de la presse qu'il a racheté il y a quatre ans. Il compte bien y proposer des services "qui éviteront de faire des kilomètres pour des besoins peu onéreux". À suivre...

Contact : 02 35 27 07 27 - 9 Avenue George-V

Le Galion



Photo Philippe Deneufve

À quelques pas de la plage, le restaurant Le Galion ouvre ses portes dans une bâtisse du 16^{ème} siècle. À l'intérieur, l'ambiance est plutôt cosy avec ses poutres sculptées. Si l'établissement a ouvert ses portes en 1987, Delphine Leklou, gérante, a repris l'affaire en main le 14 février dernier. Un changement qui s'inscrit toutefois dans la continuité puisque le chef, lui, est toujours le même. "Nous proposons une cuisine traditionnelle dédiée, en partie, au poisson, présente Delphine Leklou. Nous ne proposons que des produits frais et essayons de développer le plus possible les circuits courts." L'établissement est ouvert les jours sauf les mardis et mercredis. Une quarantaine de places sont proposées à l'intérieur et quelques unes en terrasse.

Contact : 02 35 29 48 74 - Boulevard René-Coty

Villa 10



Photo Philippe Deneufve

Racheté par Franck Baudet l'an passé, l'hôtel La Villa 10 a ouvert ses portes après plus de trois mois de travaux. Situé en centre ville, à 300 mètres de la mer et des célèbres falaises, l'ancien hôtel Ambassadeur propose aujourd'hui 20 chambres, doubles à familiales, "offrant une décoration sur le thème animal et végétal dans une ambiance feutrée et tendance dans le respect du cachet original de cette belle villa du 19^{ème} siècle", présente Émilie Garavello, directrice. "Chaque chambre allie avec harmonie meubles design et mobilier d'époque." Les travaux ont également permis d'aménager un sauna et une salle de sport en accès libre pour la clientèle.

Entrant dans la catégorie Hôtel de Charme, La Villa 10 propose des petits déjeuners à base de produits du terroir et une réception ouverte 24h/24. À noter, enfin, que l'établissement dispose d'un parking privé.

Contact : lavilla10.com - résa@lavilladix.com - 02 35 29 19 20

La Grignotte



Photo Philippe Deneufve

L'Patrick Dallet vient d'ouvrir La Grignotte, un snack-vente à emporter. Américains, hamburgers, sandwiches, crêpes, gaufres sont donc proposés à emporter, mais aussi sur place, en intérieur ou en terrasse. "Tous nos produits sont frais. Nous cuisinons nos pains sur place, les steaks des hamburgers sont frais et nous ne préparons que des sandwiches à la minute", précise Patrick qui a décoré son établissement de ses souvenirs d'ancien pêcheur local. Avec Flavie, sa fille, ils ouvrent leur porte dès 7h30 pour les petits déjeuners et baisse le rideau une douzaine d'heures plus tard. L'endroit est aussi l'occasion d'aller prendre un p'tit café, histoire de papoter du pays...

Boulevard René-Coty



Jean-Paul SAVOYE
Vie associative-Environnement

Services techniques municipaux Des agents en mission

Tout au long de l'année, la mission générale des services techniques municipaux consiste à nettoyer, à valoriser et à embellir la commune. La singularité du rythme saisonnier de la station balnéaire impose au personnel la contrainte de devoir moduler ses activités en fonction des variations du flux de touristes.

« Quatre secteurs d'activités structurent les services techniques, présente Sylvain Resse, leur responsable. Il y a l'entretien des bâtiments communaux, le nettoyage de la ville, la maintenance de la voirie et le fleurissement. À cela, il faut ajouter les astreintes. Nous avons aussi en charge la gestion du stationnement, soit soixante-cinq horodateurs à maintenir en bon état. Pour se faire, notre équipe est composée de vingt agents et, en saison estivale, nous pouvons faire appel jusqu'à six personnes de plus en contrat à durée déterminée. »

Bâtiments communaux

Les tâches des agents dédiés aux bâtiments communaux consistent à entretenir les écoles, salles, complexe sportif, musée, mairie, marché couvert, camping, jeux de plage et le parc des Roches. L'entretien courant de la trentaine de logements et de la résidence Coty entre également dans les attributions de ce service. En saison, les agents interviennent sur l'installation et le démontage des structures pour l'événementiel.

Nettoyage

La première tâche visible des services techniques est « le balai ». Si la propreté reste une préoccupation importante tout au long de l'année, l'été, elle nécessite plus de moyens et répond à plusieurs contraintes. Côté moyens, la location d'une machine permet d'absorber un plus gros volume de déchets. Côté contraintes, l'une d'elle consiste à travailler tôt le matin, avant que les touristes investissent la station. « Si les gens voulaient faire preuve d'un peu plus de civisme, à savoir déposer les déchets dans les poubelles, ramasser les crottes de leur chien ou, encore, sortir leurs poubelles et cartons les jours de collecte, cela permettrait aux agents d'être plus efficaces, précise Sylvain Resse.

Fleurissement

Avec un pic d'activité entre avril et octobre, l'équipe du fleurissement s'active entre l'entretien des



Photo Philippe Deneufve

jardinières, régulièrement dégradées, et l'arrosage. Au passage, le chef des services techniques explique que « si Étretat voulait passer de deux à trois fleurs dans le cadre du label Village fleuri, il faudrait envisager un plan de fleurissement global sur toute la commune. » Il assure qu'il faudrait pour cela déployer des moyens importants. « Nous envisageons plutôt de postuler au classement des Colombes, récompense qui englobe à la fois le fleurissement et la propreté. » Sylvain Resse indique que ses services avaient, par ailleurs, anticipé l'entretien sans produit phytosanitaire en pratiquant le nettoyage manuel. Il en profite pour inviter les habitants à jouer de leur binette au moins devant chez eux pour rendre la ville encore plus belle.

Voirie

Les terre-pleins, la signalisation, les barrières, le mobilier urbain viennent d'entrer dans le domaine de compétence de la Communauté urbaine. « Nous conservons toutefois le choix des éléments que nous souhaitons mettre en place, souligne Sylvain Resse. Et nous gardons la mainmise sur la sécurité, comme reboucher un trou, assurer une réparation. »

Astreinte

24h/24h, un agent est susceptible de pouvoir intervenir sur une mise en sécurité, quelle que soit l'heure du jour et de la nuit. Il doit joindre le référent municipal et évaluer le problème avant de mettre en place l'action à conduire. Il peut s'agir d'aller installer les barrières sur le perrey en cas de tempête, des barrières pour délimiter un périmètre de sécurité autour d'un accident...



Photo Catherine Millet

Sylvain Resse, responsable des services techniques



Photo Philippe Deneufve



Étienne HAMEL
Sécurité-Littoral

Les galets, protection naturelle du littoral

Les galets sont un rempart naturel contre la montée des eaux. Ils absorbent l'énergie des vagues et protègent en partie Étretat des submersions marines lors des tempêtes. Le problème est que leur volume diminue, en partie, à cause des visiteurs qui les ramassent en souvenir.



Photo Philippe Deneufve

Depuis une dizaine d'années, un groupe d'Étretatais alerte sur ce phénomène et tente de sensibiliser les touristes pour qu'ils laissent les galets sur la plage. Un système vidéo vient, en parallèle, d'être mis en place par l'Université de Caen pour étudier les mouvements de ces fameux protecteurs contre l'érosion.

Dès 2008, une poignée d'habitants a alerté les élus de la baisse du volume de galets. La réaction ne se fait pas attendre puisque, dès l'année suivante, un arrêté municipal interdit leur ramassage. Restait alors, pour que cette mesure soit efficace, de faire connaître la décision prise par l'équipe municipale. Des actions d'information sont dès lors menées auprès des touristes par trois ou quatre personnes très actives. Elles entraînent dans leur sillon des habitués du perrey pour qu'ils relaient, eux aussi, la « bonne parole » auprès des chapeauteurs de galets.

Touche pas à mes galets

« C'est la série de tempêtes de 2016 qui a donné un véritable élan à notre démarche, expliquent Paulette et Étienne Hamel. Parce qu'elles avaient complètement enlevé les galets de la plage, les usagers ont réellement pris conscience du problème. » Et c'est en avril de cette même année qu'est né le collectif « Touche pas à mes Galets ».

« Nous avons commencé à fédérer les habitants de la station et une page Facebook a été créée », se réjouissent les initiateurs. « Notre préoccupation reste toutefois la diffusion de l'information, martèle Paulette Hamel. Sans dégrader l'esthétisme de notre site, nous souhaiterions développer une signalétique efficace. Nous menons aussi une démarche pour que cette information soit diffusée sur des documents en plusieurs langues, à l'arrivée des cars grâce à des affiches, au Point Infos Tourisme d'Étretat, mais aussi dans les documents distribués par le Département ou la Région. »

Une dégradation conséquente

Une estimation souligne que 400 kg de galets sont prélevés par jour durant l'été. « Il est temps de se préoccuper du sujet », estime Étienne Hamel, qui révèle, par ailleurs, « que la taille des galets tend à diminuer et que son approvisionnement s'amenuise en ce moment. »

Face à ce phénomène insidieux, les membres du collectif « Touche pas à mes Galets » invite tous les Étretatais et plus globalement tous ceux qui aiment Étretat à se mobiliser en demandant aux personnes qui ramassent des galets de les redéposer sur la plage.



Photo Paulette Hamel

Le policier municipal Marc Gauthier rapporte sur la plage les sacs de galets ramassés par un touriste

Le mouvement des galets sous haute surveillance

La plage d'Étretat est considérée comme un patrimoine naturel unique et son importance culturelle en fait une destination extrêmement séduisante pour les touristes. Dans un contexte de changement climatique global, d'anthropisation croissante et d'intensification des risques côtiers comme les tempêtes, les inondations, le recul du trait de côte, des efforts ont été menés pour le suivi de la plage d'Étretat dans le cadre d'une politique de gestion durable du littoral en accompagnant à la fois l'amélioration des connaissances, la préservation du patrimoine naturel et les démarches locales pour anticiper les évolutions du littoral et l'adaptation aux changements climatiques des territoires littoraux.

La plage d'Étretat, un patrimoine naturel soumis à des conditions fortement énergétiques durant les périodes tempétueuses de forte coefficient de marée ; ce qui fragilise son équilibre et conduit aux problèmes d'érosion et de submersions.

Cette Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) de la plage d'Étretat doit s'appuyer sur un suivi de l'évolution du littoral, nécessitant des techniques adaptées à ce type d'environnement et permettant de mesurer les changements morphologiques pour mieux appréhender les processus hydrodynamiques mis en jeu et anticiper les problèmes de dégradation de la côte.

Une collaboration entre le conseil départemental de la Seine-Maritime (Loïc Le Louagant), l'Université de Rouen Normandie (Imen Turki) et l'Université de Caen Normandie (Stéphane Costa) pour le suivi de la plage d'Étretat a été menée suite à la mise en place d'un système de caméras vidéo assuré par les prestations de l'entreprise Wavessee (Yves Soufflet) en Juin 2018. Suivi à haute résolution de la plage d'Étretat par trois caméras vidéo installées en Juin 2018 (entreprise Wavessee, Yves Soufflet).

Des études scientifiques sur la dynamique de la plage d'Étretat et les risques de submersion de la côte suite aux effets de tempêtes lors des périodes fortement énergétiques de vive-eau avec des fortes coefficients de marée sont menées par les chercheurs des deux universités Rouen et Caen Normandie.

Imen Turki, experte en Océanographie Côtière et Changement Climatique Global sur le littoral, assure le suivi des zones côtières Normandes et de Nord de la France, maître de conférences de l'Université de Rouen Normandie considère que la plage d'Étretat, côte à galets emboîtée entre deux structures rocheuses est un système pilote et assez répandu dans le monde. Ceci explique le grand intérêt scientifique donné à la plage d'Étretat pour l'étude de sa dynamique et son équilibre dans l'objectif de sa protection contre les problèmes d'érosion et de submersion.

Dans le cadre de ces travaux scientifiques, les chercheurs de l'Université de Rouen (Imen Turki, Nicolas Lecoq, Antoine Soloy) ont été mobilisés conjointement avec le service audio-visuel de l'Université pour un suivi de la plage d'Étretat à haute résolution par un survol de drone. Ceci s'est déroulé le 18 Mars 2019 à 14h pour une durée de 2 heures en présence de Pierre-Antoine Dumarqez, 1^{er} adjoint au Maire, représentant la Municipalité et qui a fortement encouragé l'équipe pour le travail réalisé.

Des travaux similaires sont aussi menés aux niveaux des côtes Normandes de Hautot-sur-mer et de Villers-sur-Mer dans le cadre d'un projet régional (RAIV COT) coordonné par le professeur Stéphane Costa (Université de Caen Normandie) et en collaboration avec la maître de conférences Imen Turki et le professeur Benoit Laignel (Université de Rouen Normandie). Ceci dans une optique d'améliorer notre gestion du littoral et d'aider les responsables politiques à la prise de décision dans le cadre d'une politique de gestion durable du littoral dans un contexte de changement climatique croissant.

Imen Turki, maître de conférence à l'Université de Rouen

Andrée BAILLARD
3^{ème} adjointe - Affaires socialesJean-Paul SAVOYE
Vie associative-Environnement

Les Associations prennent leurs marques dans leur maison

Récemment ouverte, la Maison des Associations était attendue par le monde associatif étretatais. Petit à petit, tous les acteurs de la vie locale s'approprient les lieux. Trois associations en donnent leurs premières impressions.

Patrimier

Tous les samedis après-midi, les gars de l'association Patrimier se retrouvent sur leur chantier naval du perrey. Dans une ambiance des plus détendues, ils bricolent, retapent, remettent en état des éléments du patrimoine maritime local. Actifs, ils ont livré au musée de l'Histoire et du Patrimoine d'Étretat, le printemps dernier, une demi-coque de bateau.

Du 14 juillet au 15 août, selon la météo, ils mettront à l'eau le plongeur pour le plaisir des baigneurs. Ils proposeront des balades en mer du côté de l'aiguille à bord de leur canot restauré. Pour cela, il faudra toutefois être adhérent de l'association, à savoir 30€ par an pour une personne, 50€ pour un couple, 5€ par enfant.

L'équipe s'active actuellement autour de la

fabrication d'un mât pour leur bateau et compte réaliser une voile couleur « sang de morue » l'hiver prochain. « Elle se fera à la Maison des Associations », précise Pierre Liberge, président de Patrimier. « Grâce à cette Maison, nous pouvons maintenant organiser facilement nos réunions de bureau, poursuit-il. Nos archives sont toutes stockées dans des placards et nous avons acheté une machine à coudre que nous pouvons entreposer à l'abri. Elle nous permettra de confectionner notre voile dans de bonnes conditions. »

« Par ailleurs, poursuit-il, nous avons récupéré un vieux photocopieur que nous



Photo Philippe Deneufve

allons mettre à la disposition de toutes les associations. L'endroit est propice au partage de moyens et de compétences. »

Collectif des Parents d'Élèves

Biotropica et ceux de CE2, CM1 et CM2 en visite dans les châteaux de la Loire, explique Claude Madeleine, l'une des mères du collectif. Pour se faire, nous organisons un vide-greniers au mois de mai et nous participons à ceux organisés par d'autres associations. Nous avons également lancé une vente de sapins de Noël à la fin de l'année dernière que nous reconduirons

cette année. Des ventes de chocolats, de jardinières nous offrent aussi la possibilité de récolter de l'argent pour la coopérative scolaire. Claude Madeleine qui rappelle que le collectif organise, par ailleurs, des après-midi jeux de société avec l'envie de

créer du lien social, commence à penser à mettre sur pied un tournoi FIFA sur consoles de jeux.

« Pour gagner en efficacité, nous travaillons sur certaines actions avec d'autres associations, relève Isabelle Prasol, une autre membre du collectif. C'est le cas avec l'Arche, l'Union Commerciale et l'association de Vassoigne »

« La création de la Maison des Associations est une bonne chose pour nous, estime Isabelle Prasol. Nous pouvons enfin organiser des réunions sans avoir la contrainte de nous recevoir les uns chez les autres. Un espace nous permet de stocker notre matériel. Et, dans l'avenir, peut-être envisagerons-nous la possibilité d'y mettre en place du soutien scolaire. »



Photo Philippe Deneufve

Actif dans la commune, le Collectif des Parents d'Élèves organise tout au long de l'année des animations dans le but de récolter des fonds pour aider les familles à envoyer leurs enfants en voyage scolaire.

« Cette année, l'école a pour projet d'emmenner les élèves de CP et CE1 à

Union Commerciale d'Étretat

Après une période en sommeil, l'Union Commerciale d'Étretat a repris de la vitalité sous l'impulsion de Serge Razzi (Chantier Naval d'Étretat), son président, Grégory Thomas (restaurant Le Romain), trésorier, et Sandrine Cressant (Épicerie fine Cressant), la vice-présidente. « Nous avons la volonté d'apporter notre part dans l'animation de la commune », assure Serge Razzi. Ainsi, l'UCE organise son carnaval avec l'arrivée du printemps, son vide-greniers dans la foulée et son marché de Noël pour boucler l'année de manière festive. « Pour l'été, nous avons lancé les Vitrites Magiques avec des objets insolites à découvrir dans les vitrines. L'opération semble amuser les enfants et les parents doivent, eux, répondre, en plus, à deux questions subsidiaires pour, au bout du compte, tenter de décrocher deux places à Eurodisney, deux repas au Donjon, une nuit

au Détective Hôtel, par exemple. On aimerait, espère le président, que plus de commerces participent à cette animation. » S'il avoue souhaiter accueillir plus de membres au sein de l'association, commerçants, mais aussi bénévoles d'autres horizons, Serge Razzi ne manque pas d'idées. Il projette d'organiser un loto et a dans les cartons une animation de fin d'année autour de l'idée du calendrier de l'Avent.

« Pour cela, il faudrait que vingt quatre commerçants jouent le jeu. » « La Maison des Associations nous permet d'avoir désormais un point de chute pour nos réunions et nous offre la possibilité de ranger notre matériel, comme les éléments du carnaval. Et de poursuivre : L'endroit



Photo Philippe Deneufve

doit aussi faciliter les échanges entre les associations. Si une manifestation est trop lourde à gérer pour un seul groupe, nous devons pouvoir nous fédérer pour faire aboutir un projet. Nous pourrions ainsi partager ou échanger nos savoir-faire pour dynamiser de façon efficace la ville. »

Paul Devarieux, une vie tout en glissade

Né les pieds dans l'eau, Paul Devarieux est très vite monté sur les planches pour briller sous les feux de la rampe du monde du surf et de paddle. À vingt ans, l'Étretatais poursuit ses études sous le statut de sportif de haut niveau. Parcours d'un enfant du pays au sommet de la vague.

Entretien Philippe Deneufve

Début

« C'est en suivant mes copains Julien et Nicolas que je suis monté pour la première fois sur une planche de surf à huit ans. »

Quatre ans plus tard, on retrouve Paul sur le flotteur d'une planche à voile avant de s'approprier la pagaie du stand up paddle. Parce qu'il a soif de progresser, le jeune sportif intègre le Pôle Espoirs Normandie du Havre en planche à voile. « Cela m'a donné l'occasion de pouvoir essayer différents types de matériels avant d'adopter celui qui convenait le mieux à mon gabarit. »

Compétition

Poussé par une forte envie de progresser en surf, Paul s'est engagé en compétition ; sans doute, aussi, un peu piqué par la volonté de vouloir prouver que des Normands pouvaient rivaliser avec les meilleurs de la côte atlantique. « Je suis entré dans le circuit à l'âge de quatorze ans. Après m'être fait un peu peur sur des vagues énormes à La Torche, en 2014, je me suis hissé en demi-finale du championnat de France l'année suivante, me classant 7^{ème} chez les adultes en paddle. J'étais content parce que le niveau était particulièrement relevé. » En 2017, Paul est au firmament à Saint-Lunaire. Il rafle les premières places en paddle Junior et adulte, en longboard junior, en shortboard junior et monte sur la deuxième marche du podium en surf junior. En octobre dernier, au Wave Games de La Torche, Paul sourit de voir le public venir lui faire signer des autographes ! Il vient, en effet, de battre en quart de finale Paddle, Antoine Albeau, 25 fois champion du monde dans plusieurs disciplines nautiques, et affronte, en demi-finale, le champion de France Benoît Carpentier. « C'est génial de pouvoir se mesurer à des pros, et même de les battre. » Fin mai, l'Étretatais s'est classé 1^{er} en Longboard et en paddle et 7^{ème} en shortboard aux championnats de Normandie à Siouville-Hague.

Aptitudes

« Je suis plutôt un petit gabarit dans le circuit. Outre un entraînement physique intense qui me permet d'être vélocité et endurant, ma force vient de la lecture du plan d'eau. Quand j'arrive sur un spot, j'observe longuement les vagues, j'analyse leurs mouvements et j'adapte mon matériel en fonction des conditions du moment. »

Spot d'Étretat

« Si la fréquence des vagues est irrégulière pour le surf, en revanche, leur qualité est au top ! Du coup, lorsqu'il n'y a pas de vague, je passe au paddle. Et s'il y a du vent, je prends une planche à voile. »

Sponsors

« Le premier d'entre tous, c'est ma famille ! Sinon, depuis mes débuts en paddle, la marque Lokahi Board, avec son créateur, Cyril Coste, et Sylvain Arenche, son directeur commercial, m'ont toujours activement soutenu. Sport Maximum, au Havre, la Région Normandie et la ville d'Étretat m'ont également toujours accompagné dans mes projets. »

Etudes

Paul prépare un DUT Transport et Logistique au sein de l'université du Havre. Il bénéficie du statut Accueil et Soutien de Sportifs de Haut et Bon Niveau. « Cela me permet de bénéficier d'aménagement dans mon emploi du temps pour me rendre aux entraînements ou en compétition. Tous les professeurs ne réagissent pas de la même façon devant ce statut et Gwanaëlle Duboc, responsable de ce département, fait tout son possible pour nous accompagner au mieux. »

Famille

Chez les Devarieux, il y a Maud, la mère, Yves, le père, et Gauthier, le frère. Ne les cherchez pas en dehors de leurs activités professionnelles ou de leurs études, ils sont sur les flots. À la maison, tous partagent véritablement le même état d'esprit autour de la mer et tout ce qui va avec : les couchers de soleil, les balades, les apéros (avec modération), les discussions entre amis. « Ma famille est mon premier soutien. Mes parents ont toujours assuré mes déplacements. Et ils sont nombreux car entre mes 14 et 16 ans, nous n'avons pas passé plus de dix weekends par an à la maison. Ils m'ont aussi permis de vivre ma passion en acceptant que je parte en stage en Vendée, au Portugal, aux Canaries. »

Sensations

« Je reconnais être un contemplatif. J'aime observer l'ondulation d'une belle vague, écouter le bruit de la mer, profiter d'un beau sunset. Juste observer la nature me satisfait grandement. »

Rêves

« Ce que j'aimerais, c'est partir avec des copains surfer en Indonésie et en Polynésie. J'aimerais aussi aller faire du paddle dans l'Antarctique, du côté du Groenland. Les paysages, les sensations doivent y être fabuleux. »



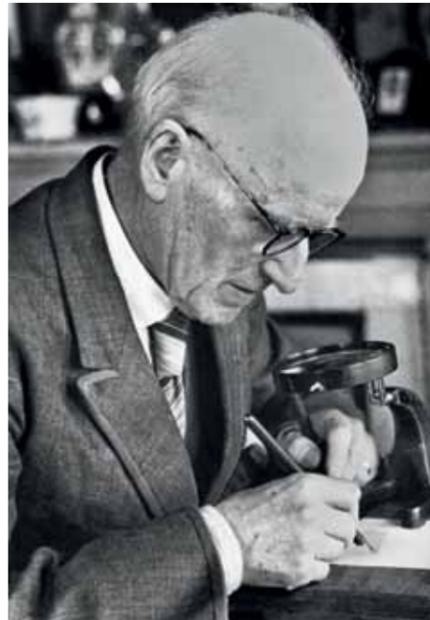
Photo Richard Swinscoe

Musée du Patrimoine

André Dupuis alias Jean Kerhor à l'honneur

Dessinateur, illustrateur, graveur, lithographe, André Dupuis alias Jean Kerhor a vécu une partie de sa vie à Étretat. Durant tout l'été, le musée de l'histoire et du patrimoine d'Étretat lui rend hommage dans une exposition particulièrement riche en illustrations et en objets. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'artiste qui a créé le blason de la station balnéaire.

Entretien Philippe Deneufve



stoppées net par son échec au concours d'entrée de l'École Saint-Cyr. Il s'inscrit alors aux Beaux-Arts de Nancy d'où il en sort avec le 1er prix en 1904. Dans la foulée, il quitte la Lorraine pour entrer au ministère des Colonies, à Paris, où il devient le dessinateur attitré ; prenant au passage son pseudonyme Jean Kerhor.

Une collection riche

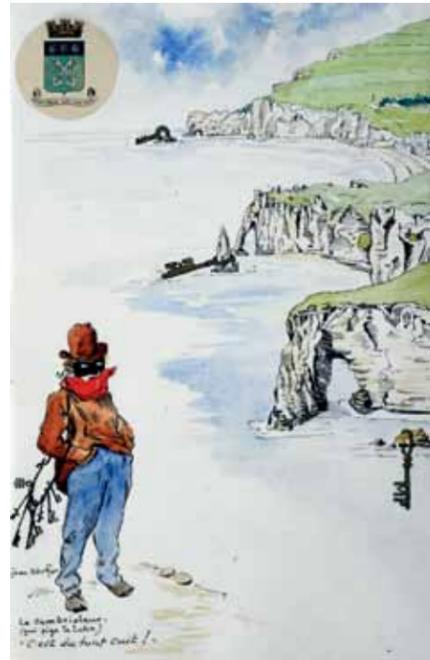
« Ma collection sur Jean Kerhor s'est amorcée avec une série de dioramas sur Étretat que j'ai achetée à Mme Peyre, confie Jean-Pierre Thomas. Elle habitait la villa Haut-Mesnil qu'avait, en son temps, acquise l'artiste. Cette dame possédait de nombreuses et belles collections qu'avaient accumulées quatre générations de sa famille. Elle a choisi, à un moment de sa vie, de quasiment tout mettre à la vente. » À partir de là, le couple Thomas s'est mis en quête des « ventes Kerhor ». Ainsi, au fil du temps, la collection s'est enrichie de théâtres d'ombre racontant l'histoire de Napoléon, Jehanne d'Arc, Barbe Bleue, d'ex-libris, de dessins de costumes, de fleurs, d'animaux et de publicités. Et parce que Kerhor avait entendu la plainte des poilus qui n'avaient pas de support pour écrire des messages à leur famille, il avait aussi créé des cartes postales représentant différents moments de la vie du soldat de 14-18.

Artiste à défaut d'être militaire

« C'était un petit monsieur qui parlait vite, se souvient alors le collectionneur étretatais qui l'a croisé plusieurs fois sur le perrey. Artiste prolifique, il a beaucoup œuvré au plan local, notamment pour la Croix Rouge, les Anciens Combattants, les Vieux Galets, mais aussi pour plusieurs restaurants, hôtels et le casino. » Un investissement dans la vie de la station tel qu'il a choisi d'y être inhumé à sa mort en 1974. Pourtant Kerhor n'était pas du cru, pas même de Normandie, il était originaire de Nancy.

C'est le 2 avril 1876 que le capitaine Jules-Ernest Dupuis, chevalier de la Légion d'Honneur, médaille militaire et médaille du Mexique du 109^{ème} de ligne déclare à la mairie de Langres la naissance de son fils, André. Par sa mère, Marie Miot, le nouveau né s'inscrit comme arrière-petit-fils de l'écrivain philosophe et encyclopédiste Diderot.

Se projetant dans une carrière militaire, André Dupuis voit ses ambitions



Le cambrioleur (qui pige le latin)
"C'est du tout cuit !"



Étretat vue du chemin de Saint-Clair

Diorama : 14 juillet devant la mairie 1875



Photos et reproductions Philippe Deneufve



Pierre-Antoine DUMARQUEZ
1^{er} adjoint - Tourisme-Culture

Golf d'Étretat

Le club de golf ouvre ses portes aux jeunes

Étalant les 18 trous de son parcours sur le plateau de la falaise d'aval, le golf de la station balnéaire reste une structure peu connue des Étretatais. Face à ce constat, les dirigeants du club lancent des initiatives d'ouverture, notamment en direction des plus jeunes. Intention affichée : faire découvrir au plus grand nombre un sport aujourd'hui plus accessible que par le passé.

Entretien Philippe Deneufve

Ce matin-là, Rémi Boucher, président du Golf d'Étretat, a le sourire. Il observe, de la terrasse du club-house, un groupe de joueurs américains qui évolue sur le parcours. « Cette présence d'étrangers illustre parfaitement notre volonté d'ouvrir le golf à d'autres joueurs qu'uniquement les membres de l'association, avance-t-il, en précisant, au passage, que la devise du club est la même que celle d'Étretat : « Mes portes sont toujours ouvertes ».

Démarche en cours

« Cette ouverture, présente-il, a débuté il y a une vingtaine d'années. Si Philippe Jacquot avait amorcé la modification de l'image du golf d'Étretat dans les années 80, son successeur à la présidence du club, Michel Beaumont, lui a insufflé un nouveau dynamisme et une image professionnelle. Une évolution menée en abandonnant le caractère « non lucratif » de l'association, en ouvrant le club aux joueurs extérieurs, en améliorant le parcours, en agrandissant le club house et en créant le Grand Prix de la Côte d'Albâtre sur les parcours de Dieppe, Le Havre et Étretat. » Les responsables actuels ont conscience que la configuration du terrain d'Étretat ne peut pas accueillir une grande compétition, en partie à cause du manque d'espace pour organiser la circulation du public. Cela dit, ils sont convaincus que certains aménagements pourraient offrir au golf local un standing à la hauteur des exigences actuelles, notamment au niveau de l'accueil et des vestiaires. « Parce que si nous comptons quelque quatre cents membres, nous accueillons 10 000 visiteurs par an, souligne Iñigo Ceballos,



Photo Philippe Deneufve

le nouveau directeur. Et nous aimerions en accueillir 2000 à 3000 de plus. »

Action locale

Ce bel élan d'ouverture se tourne aussi vers les Étretatais et les habitants des communes avoisinantes ; plus particulièrement vers les jeunes. « Nous proposons aux enfants de venir jouer au golf pour une cotisation annuelle de 150 euros, explique Rémi Boucher.

Ils ont alors le droit à deux cours par semaine et le matériel leur est prêté. Si l'on compare avec le prix d'une semaine au ski, le tarif est ici nettement moins élevé. »

Le président tente aussi de gommer cette image selon laquelle les joueurs de golf sont des personnes qui se promènent en voiturette. « Ces engins restent pratiqués pour les séniors, mais il faut savoir que le golf est une discipline qui exige une bonne condition physique, souligne-t-il. D'abord, Parce qu'un parcours s'étire sur huit à neuf kilomètres et que la maîtrise du bon geste s'accompagne d'un effort de concentration. »

Cette année, le golf d'Étretat accueillera, en juillet, le traditionnel Grand prix de la Côte d'Albâtre, après le Pro-Am, qui s'est, lui, déroulé en juin, et a rassemblé vingt-cinq équipes composées chacune d'un professionnel. À noter qu'une compétition est proposée chaque week-end de la saison et les équipes Dames, Messieurs, Séniors et moins de 18 ans auront à charge de défendre les couleurs de la station sur des parcours plus ou moins éloignés d'Étretat.

Iñigo Ceballos, nouveau directeur

Après une première partie de carrière à œuvrer dans l'organisation de tournois de golf, l'Espagnol Iñigo Ceballos envisage désormais son avenir à la direction d'un club golf. Fort d'une formation de deux ans en Angleterre et en Écosse, Étretat est son premier poste de direction. Il prend ici les commandes d'une équipe de six salariés et de six jardiniers en sous-traitance. S'il n'a pas cherché à s'installer plus tôt, c'est parce qu'il a suivi sa compagne, Marion Ricordeau, joueuse dans le circuit professionnel de golf. Aujourd'hui que l'ancienne championne de France universitaire, championne du Monde universitaire et championne de France Dame vient de prendre sa retraite à 32 ans, le couple a décidé de poser ses sacs de golf en Normandie.

Iñigo Ceballos succède à Édith Morea qui, après trente-trois ans à la tête du club, va prendre sa retraite dans une transition harmonieuse en poursuivant, encore quelques semaines, des activités à caractère opérationnel à mi-temps.

Photo Philippe Deneufve



INFOS PRATIQUES

Les numéros d'urgence

Samu : 15 - Gendarmerie : 17 - Pompiers : 18
Numéro d'Urgence Européen : 112
Centre antipoison : 0800 59 59 59
Médecin de garde : 116-117
Infirmières : 16 bis Rue Isabey - 02 35 27 02 98
Pharmacie Van Caenegem - Avenue George-V
02 35 27 01 45

Cabinet médical

S.C.M George V Etretat
Prise de rendez-vous au secrétariat téléphonique :
02 32 79 53 62
Stationnement possible: parking réservé au niveau de la
pharmacie

Dentistes

Dr Florent Challet-Hayard, Déborah Gayet, Florent Hennegrave
et Elise Khoury
25 Avenue George V - 02 35 28 07 91

Service des Aides à domicile Odyle-Pollet

Mme Séverine Friboulet est présente du lundi au vendredi de
8h30 à 12h
Sur rendez-vous de 13h30 à 17h
Permanences : 11 rue Monge ou à domicile

Assistance sociale

Prochainement au bureau annexe des aides à domicile, Mme
Dealet assurera une permanence une demi-journée par
semaine - 02 35 29 43 23
Renseignements en mairie

Orthophoniste

Mme Dehais au 06 71 19 84 69. Pour enfants et adultes, toutes
pathologies, sur rendez-vous, le mardi

Psychologue

Mme Jocelyne Hourdin, uniquement sur rendez-vous
06 83 65 22 60

Thérapie familiale

M. Xavier Trinquesse : uniquement sur rendez-vous au 06 99 16
91 20 - 11 rue Monge

Hypnose

FRANCKY'PNOSE sur rendez-vous au 06 45 96 16 68 pour faire
découvrir l'hypnose avec respect et bienveillance

Consultations juridiques gratuites

Maître Lauzeral sur rendez-vous au 01 55 73 20 20

Taxi

Taxi des Hautes Falaises : 06 12 09 52 78

Déchets et ordures ménagères

Déchetterie, Route de Turretot
76280 Criquetot-l'Esneval
Lundi après-midi de 14h à 18h, mercredi, vendredi et samedi
de 9h à 12 h30 et de 14h à 18h.
Ramassage des ordures ménagères tous les lundis, mercredis
et vendredis. Il est assuré par la Communauté
urbaine "Le Havre Seine Métropole"
Tél : 02 35 27 27 00
Ramassage tri sélectif, les jeudis, une fois par quinzaine
(semaines impaires)
Sacs disponibles en mairie

Permanence des élus

Chaque samedi matin, de 10h à 12h
Permanence Madame le Maire : sur rendez-vous

À savoir

Horaires bibliothèque

Mercredi 14h-18h - Samedi 10h-12h

Ville d'Étretat www.etretat.fr

*Vous y trouverez : agenda des manifestations, dossiers en
cours, travaux en cours, démarches administratives, menus du
restaurant scolaire...*

Communauté urbaine « Le Havre Seine Métropole »

<https://www.lehavreseinemetropole.fr>

*Vous y trouverez toute l'actualité de la Métropole, les projets,
les ambitions, la gestion du quotidien (les déchets, les
déplacements, les études, les logements...), les offres d'emploi,
les démarches en ligne...*

Office de tourisme Le Havre-Étretat

Place Maurice-Guillard

02 35 27 05 21

info@etretat.net - www.etretat.net

Du 1^{er} avril au 3 novembre : ouvert du lundi au dimanche (et
jours fériés) de 9h30 à 18h00 non-stop

Horaires de la Poste Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de
14h à 16h45 ; le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h45 ; le
samedi de 9h à 12h

Maison des services au public (La Poste)

Pour simplifier l'accès aux services publics, permanence et
rendez-vous possibles à la demande et selon la disponibilité
des partenaires (Carsat/msa/Pôle emploi...)

Mission locale (Aide aux Jeunes en recherche d'emploi)

02 35 27 28 08

Relais d'assistantes maternelles

06 76 78 75 28 ou 09 60 05 81 59

ram.criquetot@gmail.com

Mini-club Tous les mercredis après-midi et petites vacances
scolaires (*sauf Noël*)

de 14h à 18h dans les locaux de la garderie périscolaire

pour les enfants de 4 à 11 ans - Renseignements en mairie

M.A.M La compagnie des doudous 02 77 24 18 24

Halte-garderie « La Ribambelle » 02 35 27 45 96

ALSH/Centre aéré à Pierrefiques Enfants de 5 à 11 ans 02

32 79 56 90 - afgamontivilliers@free.fr

(Petites et grandes vacances sauf Noël)

Services Publics www.service-public.fr

Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches ; services
en ligne et formulaires, papiers, citoyenneté, transports, carte
grise

Gendarmerie de Seine-Maritime

<http://gendarmeriedeseinemaritime.fr/>

et sur Facebook

A.B.E.C (SPA) 06 70 96 17 21 - rue du colonel-Raynal ouvert
du lundi au samedi de 14h00 à 16h30

Protection de l'environnement, lutte contre le bruit

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins
motorisés de jardinage et de bricolage.

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00.

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Les
dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Il est rappelé que les feux de végétaux sont interdits à Étretat
(hors incinérateur)